



LE PROJET DE LOI SELINGER À LA LOUPE

L'incontournable rôle de l'opposition | **Page A3.** • Et si enfin le fédéral comprenait? | **Page A6.**
La mentalité bureaucratique évoluera-t-elle? | **Page A7.** • Une capacité inédite d'être entendu | **Page A8.**
Possibilité d'avenir pour l'immersion | **Page A9.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES
WWW.LA-LIBERTE.MB.CA
VOL. 102 N° 34 • 2 AU 8 DÉCEMBRE 2015
SAINT-BONIFACE



photo : Daniel Bahuaud

Dimanche le 29 novembre à Winnipeg, comme dans des dizaines d'autres grands centres à travers la planète, des convaincus de la cause environnementale ont tenu à faire entendre leur voix alors que les leaders du monde politique tentent de trouver un compromis à Paris.

Chapeautée par l'organisme Développement et Paix, la manifestation a réuni près de 450 personnes à la Cathédrale de Saint-Boniface. Après une série d'interventions publiques, elles ont entamé leur marche jusqu'à La Fourche.

LE TEMPS DE L'URGENCE : POUR LA PLANÈTE ET LES SERVICES EN FRANÇAIS



photo : Daniel Bahuaud

Citation DE LA SEMAINE

« Un costume, c'est plus qu'un vêtement. Il explique la personne. »

La couturière de mode Lili Lavack a pour une première fois relevé le défi de créer des costumes pour une pièce du Cercle Molière. Elle est heureuse d'avoir pu révéler la psychologie des personnages dans les costumes qu'ils ont portés.

| **Page B4.**



RECONNU EN 2015 AU



Le SOMMAIRE

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca
Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi







LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Ruby Irene PRATKA
presse3@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Baptiste SOUQUE
presse4@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

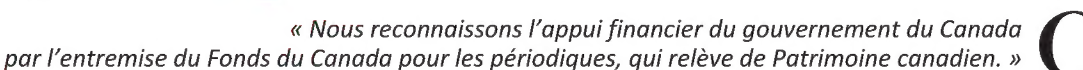
Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455



« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ACTUALITÉS

LE PROJET DE LOI SELINGER À LA LOUPE

L'incontournable rôle de l'opposition

C'était toujours une possibilité. Et vu les plus récents signaux envoyés par les progressistes-conservateurs, c'est peut-être dans l'ordre du probable : le projet de loi 6 pourrait mourir au feuilleton. Les considérations de Michel Lagacé, Roger Turenne et Raymond Hébert.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La Liberté sollicitait déjà depuis plusieurs semaines un commentaire de la part de l'opposition officielle sur le projet de loi 6 de Greg Selinger. Le vendredi 27 novembre, à précisément 15 h 57, le journal a reçu un courriel de Ross Romaniuk, un porte-parole du caucus progressiste-conservateur, indiquant entre autres :

« *Si le Premier ministre ne décide pas de présenter un budget avant la prochaine élection – ce à quoi il ne s'est pas encore engagé – alors ce projet de loi restera bloqué à cause de l'inaction du NPD.* » [ndlr : traduit de l'anglais]

Pour le commentateur politique Michel Lagacé, une seule conclusion se dégage d'un tel propos. « C'est dire qu'une guerre des tranchées se prépare à moins que Greg Selinger ne promette un budget ce printemps. Et ce sera la paralysie législative jusqu'au déclenchement des élections. Dans ce scénario, le projet de loi 6 va mourir au feuilleton. »

Le dernier budget provincial a été déposé le 30 avril dernier. Le ministre des Finances, Greg Dewar avait alors déclaré que le gouvernement Selinger déposerait un autre budget avant le début de la campagne électorale printanière. Les élections provinciales auront lieu le 19 avril.

Michel Lagacé élabore : « Depuis, Greg Dewar a refusé de confirmer qu'il donnerait suite à cet engagement. Le courriel de M. Romaniuk laisse entrevoir la possibilité que les progressistes-conservateurs vont tout faire pour bloquer tout projet de loi tant que le dépôt du budget ne sera pas confirmé. »

Selon l'analyste politique Roger Turenne, « budget ou pas budget, il reste trop peu de temps avant l'élection pour faire adopter le projet de loi 6 ».

« L'ajournement de la session 2015 de l'Assemblée législative était prévue pour le 3 décembre. La session législative reprendra le 24 février, pour continuer jusqu'au 15 mars, date présumée de la prorogation et du déclenchement des élections.

« S'il y a un budget, les discours et les mesures afférentes prendront la majeure partie du temps. S'il n'y a pas de budget, rien de plus facile pour l'opposition de faire traîner les choses et empêcher le gouvernement d'adopter quelle que mesure que ce soit. »

La Liberté a par ailleurs appris de sources sûres que la deuxième lecture du projet de loi 6 ne se fera pas avant le 24 février. Le politologue Raymond Hébert reconnaît que « c'est un échéancier serré ».

« Si le projet de loi 6 meurt au feuilleton, au moins on évitera une "crise", ou encore un débat qui sèmera la discorde sur la question linguistique au Manitoba.

« Il faut se rappeler la crise linguistique de 1983 et 1984. Lorsque la question du bilinguisme a été discutée devant les comités législatifs de consultation publique, ces comités n'ont servi qu'à attiser les flammes. Ils ont donné une voix aux anti-francophones les plus extrémistes.

« Alors si le projet de loi 6 réussit à avancer au stade des comités de consultation publique, les comités législatifs pourraient à nouveau attiser le sentiment anti-francophone. Il y a un danger réel d'une nouvelle crise linguistique, avec probablement des manchettes anti-francophones dans les médias anglophones. D'où l'importance pour le gouvernement Selinger de dialoguer avec l'opposition officielle, qui doit être impliquée dans la démarche d'adoption du projet de loi 6. Une stratégie saine serait d'établir un consensus sur la question. Les deux partis pourraient s'entendre sur le nombre d'interventions publiques à entendre en comité. »

Selinger optimiste

« Je suis personnellement confiant que le projet de loi 6 sera adopté », assure le Premier ministre Greg Selinger, qui reconnaît cependant qu'il « ne contrôle pas la réaction de l'opposition ».

« Courriel du caucus progressiste-conservateur ou pas, la réalité est que le projet de loi doit être considéré sur ses mérites. On s'attend à une discussion non partisane. C'est un projet très raisonnable qui reflète l'évolution de la francophonie et la réalité de 2015.

« La vraie conversation avec les politiciens n'a même pas commencée. Les chefs de l'opposition de l'Assemblée législative n'ont pas encore entamé de discussions. Une fois qu'ils auront reçu l'énoncé législatif du gouvernement sur le projet de loi, alors la discussion pourra être entamée. Par ailleurs, nous avons indiqué qu'il y aurait un bilan financier ou un budget avant la fin de la session législative actuelle. »

Au moment d'aller sous presse, l'opposition n'avait pas encore pris formellement position sur le contenu du projet de loi 6.

Voir Réactions des bleus, des rouges et de la SFM en page 9.

LES VOIX DE NOS ANALYSTES

Réagissez à nos analystes en nous écrivant sur :
la-liberte@la-liberte.mb.ca ou
www.facebook.com/LaLiberteManitoba

Michel Lagacé

La Loi sur les services en français, victime du chantage politique?

À la grande surprise des participants à la dernière Assemblée générale de la Société franco-manitobaine, le Premier ministre Greg Selinger a annoncé qu'il changeait de cap sur la possibilité d'adopter un projet de loi sur les services en français. Un projet de loi a été déposé le 24 novembre.

Aujourd'hui, il semblerait que ce projet est voué à l'échec, victime du jeu pré-électoral du parti progressiste-conservateur. Car, lors du dépôt du dernier budget le 30 avril, le ministre des Finances, Greg Dewar, avait annoncé qu'il présenterait un autre budget avant les élections prévues pour le 19 avril 2016. Il a depuis refusé de confirmer cet engagement.

Pour exiger le dépôt d'un budget, les conservateurs n'ont qu'à refuser de collaborer à l'avancement des travaux législatifs pendant trois semaines. En effet, selon une entente conclue au mois de juin, la Chambre suspendra ses travaux le 3 décembre, puis les reprendra du 24 février au 15 mars 2016.

Dès maintenant, il importe que la Société franco-manitobaine, les francophones, les francophiles et tous les tenants du bilinguisme et de la diversité insistent pour que Brian Pallister s'engage à appuyer le projet de loi s'il devait former le prochain gouvernement. Et ils doivent exiger une prise de position du candidat conservateur dans la circonscription de Saint-Boniface, le très muet Mamadou Ka, ancien président de la SFM. Le projet de loi s'enlise dans un bourbier politique qui risque de faire dérailler le projet de Greg Selinger.



Roger Turenne

L'Alberta à la rescousse?

Le 22 novembre dernier la Première ministre de l'Alberta, Rachel Notley, a dévoilé la politique albertaine pour combattre les changements climatiques.

Cette politique comporte trois volets : 1) la fermeture de toutes les centrales thermiques à charbon et leur remplacement par des énergies vertes; 2) l'imposition d'une taxe de 30 $ par tonne sur le carbone et 3) l'imposition d'un plafond de 100 mégatonnes annuellement sur les émissions provenant des sables bitumineux.

Un programme ambitieux et, pour l'Alberta, presque révolutionnaire. Les éloges affluent de tous côtés. Énorme soulagement chez le premier ministre Trudeau qui peut se présenter à la conférence de Paris avec quelque chose de concret. Responsable de près de 40 % de la production de gaz à effet de serre au Canada, l'Alberta a un rôle clef à jouer.

Mais au vrai qu'en est-il de la substance du projet albertain? Le but d'une taxe sur le carbone est de modifier les comportements afin de diminuer l'utilisation des énergies fossiles. Malheureusement, une taxe de 30 $ par tonne est insuffisant pour engendrer les transformations nécessaires.

Quant au « plafonnement » sur les émissions , celui-ci est fixé à 43 % de plus que la production actuelle. Au lieu d'amorcer un retrait progressif de l'extraction des sables bitumineux, nous allons l'accroître. Si le monde devait suivre l'exemple de l'Alberta, ce serait un suicide planétaire.

Dans le contexte albertain, c'est un bon départ. Mais il en faudra beaucoup plus. Le courage et le leadership de M. Trudeau et Mme Notley seront mis à dure épreuve dans les jours qui viennent.





par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

C'est quoi, des droits?

Il ne saurait exister personne plus vigilante qu'un Manitobain désireux de faire autant que possible usage du français dans sa vie. Toute l'histoire de la Province du Milieu est là pour accréditer sa méfiance à l'égard des puissances politiques.

La plus récente initiative du premier ministre Greg Selinger pour consolider la légitimité du fait français fournit une autre bonne raison de ne pas vendre la peau du bison avant de l'avoir tué. Car ce que l'on pouvait d'emblée sérieusement craindre par réflexe historique est en train de se profiler : les bilingues de cœur manitobains risquent encore une fois d'être rabaissés au rang de pions dans un jeu trivialement partisan.

Ce qui autorise les politiciens à utiliser la question linguistique sans grands risques, c'est tout simplement le fait que, politiquement, la francophonie ne pèse à peu près rien. Telle est la réalité : les droits linguistiques au Manitoba, contenus dans l'article 23 de la *Loi du Manitoba*, ont été dès l'origine considérés comme un accident de l'histoire, un compromis temporaire à vite éliminer, car profondément nuisible à l'unité politique du Canada, colonie britannique si fragile face à son puissant voisin américain.

La loi du plus fort serait donc toujours la meilleure. Et au bout du compte, les droits du plus faible restent soumis à la bonne volonté du prince, en l'occurrence incarné par la majorité dans le système démocratique.

Au fond, c'est quoi des droits? Ce sont des objectifs qui définissent le cadre de vie d'une société. Quand ces objectifs validés ne font pas l'objet d'un consensus plus ou moins tacite dans la population, on a beau vivre dans un État de droit, il devient facile de les ignorer. Les droits linguistiques entrent dans la catégorie des droits accordés à des minorités. Ils sont donc d'autant plus aisés à piétiner qu'il n'est question ni de vie ni de mort, ni d'atteinte à la morale ou la religion.

On ne peut percevoir rien de juste, d'équitable dans des droits linguistiques quand on a une idée peu respectueuse de la diversité de la société. Diversité dont il est par ailleurs à la mode de vanter les mérites parce qu'il est plus convenable de nos jours d'afficher cette apparence d'ouverture d'esprit. Telles sont les mœurs de l'heure.

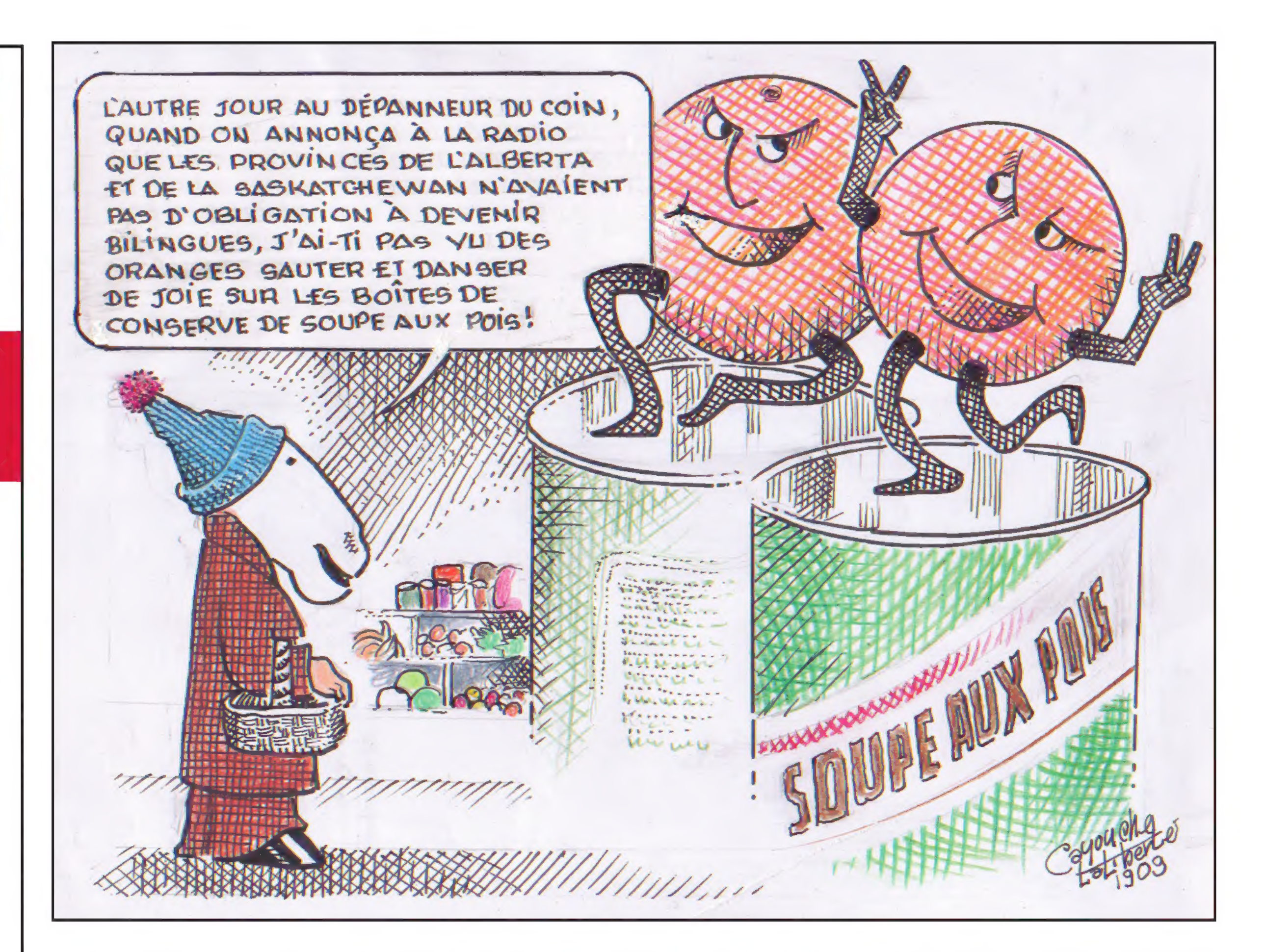
Au moins, à partir des années 1890, les nouveaux maîtres absolus du « Manitoba des Métis » ne s'embarrassaient pas d'hypocrisie au plan du respect d'autrui. Leur mépris des Métis, des Canadiens français et de tous les immigrants d'Europe de l'Est était une simple évidence. Leur idéal d'une société, c'était l'uniformisation des mentalités par les valeurs *british*. Il ne s'agissait pas juste d'extirper l'indien dans quelques Autochtones censés disparaître de toute façon, il fallait aussi que toutes ces masses d'Ukrainiens, de Polonais, d'Allemands deviennent au plus vite de loyaux sujets de l'Empire britannique. *One Nation, One Language.*

Encore de nos jours, que peuvent peser des droits linguistiques devant le vieux dogme unificateur du *One Nation, One Language*? Rien, tant que la plupart des Canadiens, et des Manitobains en particulier, vont refuser d'admettre que c'est par une politique d'ouverture au bilinguisme, comprise comme une assurance de la diversité sociale, que se consolidera l'unité canadienne.

En attendant, force est de reconnaître que les phrases ronflantes sur la diversité comme fondement de notre société moderne sont essentiellement des pots vides. Un vide à l'image de cette société de consommation à outrance, qui imbibe presque tout le monde. Au point où l'on est très probablement consommateur avant d'être citoyen, avant d'être bilingue par naissance, par respect de soi-même, par désir de culture.

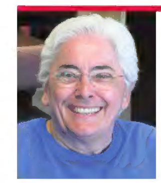
Dans ce sens-là, les petits jeux politiques qui risquent fort de se jouer au Manitoba sur le dos des francophones à des fins électoralistes sont bien en résonance avec l'air du temps. Un temps dont la médiocrité tient, entre autres, à son incapacité de respecter les droits de ceux et celles dont l'influence sur un résultat électoral est quasi nulle.

Un constat qui n'est ni à l'honneur de notre humanité, ni de celle de la société de droits dans laquelle nous prétendons vivre.



TRIBUNE LIBRE

Un nouveau chapitre s'ouvre au Manitoba



Jacqueline Blay,
présidente
de la Société
franco-manitobaine

Le 24 novembre 2015, à l'Assemblée législative du Manitoba, le premier ministre Greg Selinger a définitivement mis fin à la crise linguistique des années 1980 en annonçant : « Nous avons une francophonie manitobaine dynamique qui contribue à la diversité et à la richesse de notre province ».

Grâce au projet de loi 6, l'essor de la francophonie manitobaine devient le but principal de la prestation de services en français qui s'appuie sur quatre principes fondamentaux : « acceptation et valorisation, offre active, collaboration et dialogue », ainsi que « progrès ».

La Politique des services en français et l'offre active sont au cœur de ce projet de loi à l'intention de la francophonie manitobaine qui reçoit une première définition législative, indispensable en 2015 : il s'agit de « personnes de langue maternelle française et des personnes qui possèdent une affinité spéciale avec le français et s'en servent couramment dans la vie quotidienne, même s'il ne s'agit pas de leur langue maternelle ».

Avec ces quelques mots, la grande famille francophone du Manitoba s'agrandit, grâce à « une approche pratique ». Ainsi, le gouvernement provincial de Greg Selinger rejoint le juge Richard Chartier qui, en 1998, prônait « avant toute chose, le bon sens ».

Que de chemin parcouru depuis la première Politique des services en français de 1990! Pour la Société franco-manitobaine, ses membres et la communauté dans son ensemble, chaque pas a été pesé, mesuré avec prudence, sagacité et patience.

Consciente que les avancées dépendaient du climat politique, elle avait choisi le dialogue constructif et la politique des petits pas. Depuis, les acquis institutionnels sont nombreux : DSFM, CDEM, AMBM, *World Trade Centre*, Santé en français, Centre de justice, centres de la petite enfance, USB, etc. Le 24 novembre dernier, toutes ces stratégies ont été consolidées.

Par conséquent, ce projet de loi entérine et donne un visage législatif actuel à la réalité du fait français au Manitoba.

Il lui fournit des assises pour un essor, un épanouissement et une vitalité en ligne droite avec la logique fondamentale et historique de dialogue tenu depuis plus de 30 ans avec le gouvernement provincial.

Dorénavant, ce dialogue devra, selon la loi, prendre place entre hauts fonctionnaires et, au moins, « cinq membres de la francophonie manitobaine reconnus pour leur engagement envers l'épanouissement de cette dernière ».

Armés des résultats des consultations des États généraux, ces membres auront en mains les profondes aspirations et intentions des francophones; ils pourront parler en connaissance de cause des besoins et des services essentiels à leur épanouissement.

S'il est exact que, comme pour toute autre législation, la qualité de la mise en œuvre du projet de loi 6 sera déterminante, il nous faut, de notre côté, être vigilants, tout en étant cohérents en restant dans la démarche de dialogue de nos prédécesseurs. Choisissons le dialogue et le pragmatisme : nous en avons la force, l'attitude, les moyens et la volonté.

À VOUS *la parole*

*Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.*

L'hommage à Justin Johnson, Duff Roblin Scholar

Madame la rédactrice,

Il est rare d'écrire une lettre au sujet d'une présidence d'organisme lorsqu'on fait nous-mêmes partie de cet organisme ! Mais cette lettre à la rédaction ne saurait être ordinaire, puisque la personne dont nous souhaitons parler continue à faire exception.

La communauté francophone connaît surtout Justin Johnson par l'entremise de son engagement envers le Conseil jeunesse provincial. En effet, il siège au c. a. du CJP depuis l'âge de 16 ans. Il terminera son mandat de président en septembre 2016, à l'âge de 25 ans. En tout, Justin aura déjà consacré presque la moitié de sa vie à servir bénévolement sa communauté. Nous avons eu la chance de voir Justin grandir. Mais, à vrai dire, il a toujours présenté maturité et sagesse!

Au cours de la dernière année, Justin a également rempli un mandat de vice-présidence à la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF). Pendant ce mandat, il a agi à titre de président par intérim durant trois mois. Et tout au long de cette période, particulièrement lorsqu'il assumait la présidence de la FJCF, il s'est montré un réel ambassadeur du Manitoba français et des Métis sur les plans national et même international.

Portant dignement sa chemise métisse lors des rencontres officielles, il a toujours affirmé son identité. Car fier Métis de la Rivière-Rouge, membre de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba et de la Manitoba Metis Federation, Justin se dévoue aussi à la cause des Métis.

L'an passé, Justin Johnson a été invité à siéger au comité directeur des États généraux de la francophonie manitobaine. C'est d'ailleurs Justin qui a proposé les thèmes du savoir-être, savoir penser, savoir agir et savoir rêver, thèmes inspirés des pensées autochtones.

Justin vient d'être nommé *Duff Roblin Scholar*, une reconnaissance qu'il a obtenue en tant qu'étudiant à la maîtrise en gouvernance autochtone à l'Université de Winnipeg durant l'année 2015-2016. Ancien premier ministre du Manitoba, Duff Roblin était un défenseur de l'éducation postsecondaire. On se souvient notamment de lui pour le canal de dérivation autour de la ville de Winnipeg. Chaque année, plus de 125 000 $ sont remis en bourses d'études à des étudiants autochtones.

Justin a reçu cette distinction pour sa vision et ses gestes mettant en valeur les perspectives métisses et autochtones. Dans le cadre de sa maîtrise, il veut faire apprécier la philosophie politique métisse de la Rivière-Rouge dans les écrits de Riel. Les chefs de file de l'Université de Winnipeg découvrent ce que nous savons depuis longtemps : la vie métisse et autochtone du Manitoba est riche de sens, d'intérêt et d'apprentissages. Merci à Justin d'aider à le révéler.

Félicitations Justin, tant au niveau communautaire qu'au niveau provincial. Le CJP t'aime! Nous étions fiers de toi hier, nous le sommes toujours aujourd'hui, et nous le serons encore plus demain! Nous savons que tu continueras à te donner corps et âme pour diffuser les valeurs qui te sont chères.

Elise Paetkau, Elyse Saurette,
Bernadette Seeholzer, Chloé Freynet-Gagné,
Stéphanie Demers, Jason Cegayle,
Gabriel Roberts et Roxane Dupuis
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 23 novembre 2015

La réponse du Musée canadien pour les droits de la personne

Madame la rédactrice,

Nous apprécions beaucoup l'appui que démontre M. Gérard Lécuyer pour le Musée canadien pour les droits de la personne, sa passion pour les idéaux du Musée et pour le langage utilisé afin de refléter ces idéaux. (Voir *La Liberté* du 11 au 17 novembre.)

Nous comprenons les raisons pour lesquelles il s'oppose au mot « rampe » et nous sommes d'accord que le mot « passerelle » est plus joli et plus poétique. Cependant, nous ne percevons pas de connotation négative pour le mot « rampe ». Le Petit Robert et le Larousse ne mentionnent pas une telle connotation, ni le Trésor de la langue française. Nous utilisons le mot « rampe » dans le sens d'un « passage incliné entre deux niveaux de bâtiment » ou de « plan incliné permettant l'accès et la circulation d'un niveau à un autre » (Le grand dictionnaire terminologique).

Selon ces mêmes dictionnaires et d'autres sources, « passerelle » (tout comme « footbridge ») donne plutôt l'idée d'un pont, ce qui est vrai pour plusieurs rampes du Musée, mais pas toutes. Nous savons que, comme le mot « rampe », « passerelle » a toutes sortes d'autres significations (comme celles d'un « catwalk », d'un « gateway » en informatique, du plan incliné utilisé pour embarquer dans un avion ou un navire, etc.).

Le mot « rampe » demeure le terme le plus techniquement juste pour décrire les passages inclinés du Musée. Cela dit, nous n'avons pas d'objection à utiliser le mot « passerelle » dans certains contextes et nous l'avons déjà fait. Toutefois, dans notre affichage et dans nos interactions de tous les jours avec des visiteurs et des visiteuses qui ont divers degrés de connaissance de la langue, nous devons utiliser un langage plus simple.

« Rampe » n'est pas incorrect et sera compris par la grande majorité des gens, notamment à cause de sa proximité avec l'anglais. « Passerelle » est un mot moins accessible, qui pourrait ne pas être compris par tout le monde.

Nous remercions M. Gérard Lécuyer de ses commentaires.

Sincèrement,

Louise Waldman
Gestionnaire, communications et marketing
Musée canadien pour les droits de la personne
Winnipeg (Manitoba)
Le 20 novembre 2015



CITATIONS ET INCITATIONS À LA COMPASSION

France Adams

« La compassion, c'est se mettre dans le cœur, dans l'âme, le corps d'une autre personne. »
- Lucie Hewitt, bénévole à l'Hôpital Saint-Boniface.

« Le bénévolat n'est pas pour tout le monde, mais ça ne veut pas dire qu'on n'a pas de compassion. On peut être très serviable dans sa communauté en choisissant d'aider sa famille, ses amis et ses voisins qui en ont besoin. »
- Lucie Hewitt

Retrouvez France Adams sur les ondes de CKSB (88,1 FM), lundi matin 7 décembre vers 8 h 35 en conversation avec Martine Bordeleau.

LE PROJET DE LOI SELINGER À LA LOUPE

MARIA CHAPUT ET LA NOUVELLE DÉFINITION DE « FRANCOPHONE »

Et si enfin le fédéral comprenait?

Encouragée par le dépôt du projet de loi 6 au Manitoba, la sénatrice Maria Chaput va tenter une quatrième fois de changer la définition étroite de la francophonie, en vigueur au fédéral. Explications de son nouvel optimisme.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Maria Chaput, la sénatrice manitobaine déposera sous peu à la chambre haute un nouveau projet de loi visant à modifier la partie IV de la *Loi sur les langues officielles*. Objectif : rendre plus ouverte et inclusive la définition d'un francophone.

La sénatrice précise le sens de sa quatrième tentative : « Le projet de loi 6 du gouvernement Selinger, déposé le 24 novembre, m'a encouragée et donné un nouvel élan. En m'appuyant sur le Sénat, j'ai essayé à trois reprises depuis 2010 de modifier la *Loi sur les langues officielles*, pour qu'on reconnaisse qu'un francophone est un parlant français, qu'il soit nouvel arrivant, anglophone francophile ou de souche canadienne-française. Et je n'ai pas réussi. Or voilà que le Manitoba cherche à en faire autant pour les francophones de cette province. Et les chances sont bonnes que Greg Selinger réussira son coup. Ça stimule!

« L'élément de son projet de loi qui me plaît le plus, c'est la reconnaissance que la francophonie est différente de ce qu'elle était il y a à peine 20 ans. Je suis ravie qu'il propose une francophonie composée de tous les parlants français. »

Maria Chaput reconnaît également que l'élection d'un gouvernement libéral à Ottawa « ouvre la porte à de nouvelles réflexions sur la francophonie ». « Surtout que mon projet a l'appui de Stéphane Dion, l'ancien chef du Parti libéral du Canada et l'actuel ministre des Affaires étrangères du Premier ministre Trudeau. »


photo : Daniel Bahuaud
Maria Chaput : « Partout au pays, on se rend à l'évidence que la francophonie a évolué. »


Archives La Liberté
Stéphane Dion, l'ancien chef du Parti libéral du Canada et l'actuel ministre des Affaires étrangères.

Maria Chaput souligne que son projet de loi S-205, déposé en octobre 2013, avait reçu l'appui, entre autres, de Greg Selinger, de la Fédération des communautés francophones et acadienne, de la Société franco-manitobaine, de la Commission nationale des parents francophones, de la Division scolaire franco-manitobaine et de l'Université de Saint-Boniface.

« Partout au pays, on se rend à l'évidence que la francophonie a évolué. L'Ontario, un vrai leader sur cette question, possède depuis 2009 une définition plus inclusive des francophones. Le Manitoba est à la veille de répéter le coup. Peut-être que le Sénat et le Parlement canadien comprendront qu'il est temps que le gouvernement fédéral assume un certain leadership. Et qu'il faut effectuer des changements pour que tous les Canadiens francophones en milieu minoritaire soient reconnus pour qui ils sont vraiment, et qu'ils puissent par conséquent obtenir des services en français réellement égaux à ceux de la majorité anglophone. »

On se rappellera que la SFM a intenté en février une poursuite juridique, qui sera entendue au printemps 2016 par la Cour fédérale. L'objectif? Élargir la définition étroite de l'expression « francophone » utilisée par les instances fédérales, notamment le Conseil du Trésor et Statistique Canada.

Daniel Boucher, le président-directeur général de la SFM, souligne que « notre poursuite et les efforts de Maria Chaput se rejoignent ». « La sénatrice Chaput a travaillé très fort pour convaincre le gouvernement fédéral du bien-fondé d'une vision plus inclusive de la francophonie. Sa vision est importante pour toute la francophonie en milieu minoritaire. Je suis ravi et très encouragé de la voir se remettre à cette tâche. Et de constater qu'elle ne se décourage pas. J'espère que cette fois-ci sera la bonne. »

Le nouveau projet de loi de la sénatrice Chaput sera déposé dans la semaine qui suivra le discours du Trône du gouvernement Trudeau du 4 décembre, tout probablement le 8 décembre.

LE PROJET DE LOI SELINGER À LA LOUPE

SI LE PROJET DE LOI EST ADOPTÉ

La mentalité bureaucratique évoluera-t-elle?

Si elle est adoptée, la *Loi sur l'appui à l'essor de la francophonie manitobaine* devrait permettre une normalisation du fait français au sein de la fonction publique. Et, par extension, au sein de la société manitobaine. Les juristes Rénald Rémillard et Mark Power expliquent comment ces changements se feront.



Daniel BAHUAUD

redaction@la-liberte.mb.ca

En 2007, lors de l'assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine, Me Rénald Rémillard avait appuyé une proposition de Jean Beaumont, alors directeur général de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (voir sa réaction dans l'article en page A8), pour que la SFM fasse pression pour une loi sur les services en français plutôt qu'une simple politique sur les services. (1)

Neuf ans plus tard, l'avocat est-il satisfait?

« En un mot, oui. Le projet de loi 6 ouvre la porte à la normalisation du français au Manitoba en obligeant la fonction publique à réfléchir aux services en français, à les revoir à intervalles réguliers en consultation avec des représentants de la francophonie manitobaine. Certains pourraient être déçus, puisqu'il n'accorde pas de nouveaux droits aux francophones. Il faut chercher ailleurs pour trouver les obligations linguistiques du gouvernement provincial, comme dans l'article 23 de la *Loi du Manitoba*. Avec ce projet, la Province mise sur une manière de livrer ses services. Avec cette approche, le projet de loi 6 jette les bases solides pour faire évoluer les services en français. Les portes sont dorénavant ouvertes à d'autres avancées. »

Me Mark Power, un avocat spécialiste en droits linguistiques, est du même avis.

« Ce projet de loi me fait beaucoup penser à la Partie VII de la *Loi sur les langues officielles*, qui engage le gouvernement fédéral à favoriser l'épanouissement des minorités linguistiques et l'oblige à mettre en œuvre cet engagement. Lorsqu'elle sera adoptée, la *Loi sur l'appui à l'essor de la francophonie manitobaine* orientera les fonctionnaires, y compris les hauts fonctionnaires, à penser aux francophones et à agir en conséquence. »



photo : Daniel Bahuaud

Me Rénald Rémillard : « La *Loi sur l'appui à l'essor de la francophonie manitobaine* orientera les fonctionnaires à penser aux francophones et à agir en conséquence. »



Archives La Liberté

Me Mark Power : « « Le projet de loi 6 pourrait s'avérer une grande source de changement. Même plus que le gouvernement Selinger pourrait se l'imaginer aujourd'hui. »

Rénald Rémillard élabore : « Plusieurs articles du projet de loi 6 sont explicites quant aux obligations des fonctionnaires. L'article 11 (1) indique que chaque entité publique est tenue d'élaborer et de soumettre au ministre responsable des Affaires francophones un plan stratégique sur les services en français. L'article 15 précise que les hauts fonctionnaires de l'Assemblée législative doivent en faire autant. Et qui sont-ils? Le vérificateur général, le directeur général des élections, le protecteur des enfants et l'ombudsman.

« Plus impressionnant encore est l'article 8 (2), qui établit le Conseil consultatif. Le conseil est composé de membres de la francophonie, choisis par la SFM. Mais le greffier du Conseil exécutif est aussi tenu d'y siéger. C'est le plus haut fonctionnaire de la Province, le patron des sous-ministres. Rappelons que la fonction publique est très hiérarchisée. Si le grand patron siège à un conseil, c'est significatif. »

Résultat : « La loi obligera la fonction publique à intégrer le fait français dans la culture quotidienne. Dorénavant, toute planification et réflexion devront tenir compte des services en français. »

Me Mark Power ouvre d'autres perspectives : « En Ontario, le simple fait d'avoir adopté en 1986 la *Loi sur les services en français* a servi à réaliser des progrès importants. La loi a entraîné un changement de culture. Même si au départ les gens croyaient qu'elle serait inutile.

« Donc le projet de loi 6 pourrait s'avérer une grande source de changement. Même plus que le gouvernement Selinger pourrait se l'imaginer aujourd'hui. Car s'il vise à orienter les fonctionnaires, un jour les juges pourraient s'en mêler. Un gouvernement obligé à dresser des plans et obligé à consulter la communauté pourrait être poursuivi s'il n'arrive pas à respecter ses propres plans. »

(1) On retrouvera l'article de *La Liberté* du 17 octobre 2007 *Vers une loi sur les services en français?* sur le site Internet de *La Liberté* dans la colonne de droite : Projet Peel.

LE PROJET DE LOI SELINGER À LA LOUPE

LES ANALYSES DE LÉO ROBERT ET DE JEAN BEAUMONT

Une capacité inédite d'être entendu

Léo Robert siège au Conseil consultatif des affaires francophones mis sur pied par Greg Selinger. Jean Beaumont était directeur général de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba en 2007, lorsqu'il a proposé à l'assemblée générale de la SFM que l'organisme milite en faveur de la création d'un projet de loi sur les services en langue française. Raisonnablement optimistes, les deux s'expriment en partant du principe que le projet deviendra loi.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Pour Léo Robert et Jean Beaumont, le projet de loi 6 représente un pas important vers la pleine reconnaissance du français au Manitoba.

Léo Robert se préoccupe de services en français depuis bien longtemps déjà. Il était président de la Société franco-manitobaine de 1982 à 1984, alors que la Crise linguistique du Manitoba battait son plein. Présentement, il siège au Conseil consultatif des affaires francophones. À son avis, le projet de loi 6 « légifère essentiellement ce qui est pour l'instant la politique gouvernementale sur les services en français ».

« C'est de bon augure. Le Conseil consultatif était ad hoc. La loi vient le pérenniser. C'est très rassurant. Les ministres pourront s'y référer pour obtenir des commentaires et des recommandations sur des plans de livraison de services. Avant tout, la communauté francophone aura légalement une place à la table de discussions avec les gros joueurs de la fonction publique. »

En 2007, lorsque Jean Beaumont a fait sa proposition devant l'assemblée générale annuelle de la SFM, il envisageait « la protection de nos acquis ». « C'était l'objectif prioritaire. Il fallait sortir de la notion de politique pour obtenir une loi. Et en effet, le projet de loi 6 est en grande partie ce que cherchait la SFM. Il offre une série de mécanismes qui protégeront nos acquis. Et il les fera perdurer. L'obligation de soumettre des plans sur les services en français au ministre responsable des Affaires francophones pour qu'ils soient revus et révisés, c'est fort.


Archives La Liberté

Jean Beaumont : « Si le projet de loi 6 est adopté, il pourrait servir de modèle aux gouvernements de l'Alberta et de la Saskatchewan. Nos amis francophones de l'Ouest ont besoin d'appuis. »

« L'élément qui me satisfait le plus, c'est la représentation communautaire. Lorsque j'étais directeur général de l'AMBM, on cherchait justement un moyen sûr qui nous permettrait de commenter sur les services, dans le but de les améliorer, ou encore d'en proposer des nouveaux selon les besoins des régions. On voulait que notre voix se fasse entendre. Cette capacité de dialoguer avec le gouvernement est essentielle. Nous l'avons maintenant. »

Léo Robert se réjouit que le projet de loi 6 « tient compte de l'évolution de la francophonie ».

« J'ai été élevé à la campagne, dans une communauté canadienne-française homogène fermée sur elle-même. Elle était fermée sur elle-même pour mieux se protéger. Mais le monde a changé. Parce qu'on s'est battu, on a obtenu des services. Et on a trouvé des alliés à l'extérieur de nos patelins. Les francophiles et les nouveaux arrivants se sont joints à nous.

« Avec ce constat, et la redéfinition de la francophonie manitobaine qui cadre avec la réalité, on peut même envisager l'offre de services en français à l'extérieur des régions historiquement bilingues. Ça ne se fera pas du jour au lendemain, mais on pourra changer les frontières au besoin. »

Toutes ces perspectives sont évidemment fonction de l'adoption du projet de loi 6 avant les prochaines élections, qui auront lieu le 19 avril prochain.

« Greg Selinger a juste le temps qu'il faut pour procéder à la deuxième lecture, de consulter le public, pour franchir le pas de la troisième lecture et de l'adoption », souligne Léo Robert. « Mais à peine. »

La question des municipalités lui tenant particulièrement à cœur, Jean Beaumont se préoccupe aussi du projet de loi 10, qui propose de modifier la *Loi sur les municipalités* pour garantir la protection des services bilingues dans les municipalités : « Le projet de loi 10 a été déposé il y a un an, le 3 décembre 2014. Pourvu que le gouvernement Selinger réussisse à adopter les deux projets de loi. Avec deux nouvelles lois en main, ce sera super. »

LE PROJET DE LOI SELINGER À LA LOUPE

RÉACTIONS DE CANADIAN PARENTS FOR FRENCH

Possibilités d'avenir pour l'immersion

Paulette Dupuis, la présidente de Canadian Parents for French- Manitoba, se réjouit du projet de loi du gouvernement Selinger sur les services en français. Et voici pourquoi.


Ruby Irene PRATKA
presse3@la-liberte.mb.ca

La présidente de l'organisme porte-parole des parents d'élèves en immersion estime que le projet de loi, en élargissant la définition du terme « francophone » pour inclure les anglophones bilingues, a le potentiel de mener à la création de plus d'emplois pour des diplômés des programmes d'immersion.

« Ça élargit la définition de francophone pour inclure les gens qui ne s'identifient peut-être pas comme francophone, mais qui ont une affinité particulière avec la langue française. Par exemple, si quelqu'un est ukrainien et parle français, il est inclus dans ce projet de loi, mais il n'aura pas besoin de renier son identité ukrainienne pour l'être. Ces gens peuvent faire partie de la francophonie manitobaine sans nécessairement s'identifier comme francophone. C'est ça qu'on espérait.

« Ce projet de loi valorise ce qu'on fait. Il encourage les parents à inscrire leurs enfants en immersion et envoie un message aux diplômés que l'immersion vaut la peine. C'est un geste très concret pour nous soutenir.

« Les francophones sont aussi reconnus dans le préambule du projet de loi comme étant une collectivité dynamique qui jouit d'un statut légal et qui a des écoles publiques en français. C'est une source d'affirmation.

« Le projet de loi reconnaît nos acquis. La continuité des services en français impacte nos professeurs, nos jeunes et nos diplômés. Pour le futur de nos diplômés de l'immersion et aussi des diplômés de la DSFM, ça crée des emplois, et ça encourage nos jeunes de vivre en français quand ils voient que les services sont disponibles en français. Encore une fois, c'est une source d'affirmation. »

L'ancienne directrice d'école d'immersion observe que la hausse du nombre des étudiants en immersion est un des phénomènes qui ouvre la voie vers une définition élargie de ce qu'est un francophone. « Nous avons des anglophones, des immigrants et toutes sortes de gens qui étudient en immersion ou qui envoient leurs enfants étudier en immersion, puis qui choisissent de vivre ou de travailler en français. »

Paulette Dupuis souhaite que Canadian Parents for French puisse participer au comité consultatif qui sera mis sur pied si la loi entre en vigueur. « On espère qu'on sera invité à la table. On amène une perspective unique du fait qu'on est le seul organisme qui représente des parents anglophones qui choisissent l'immersion pour leurs enfants. »

SUITE DE LA PAGE 3

Réactions des bleus, des rouges et de la SFM

Howard May, le directeur des communications du caucus progressiste-conservateur du Manitoba a indiqué que « le Parti progressiste-conservateur appuie les politiques des services en français au Manitoba ».

« La communauté francophone devrait toutefois se demander pourquoi, après 16 années au pouvoir, le gouvernement a choisi ce moment pour faire avancer ce dossier. »

Mamadou Ka, le candidat progressiste-conservateur pour la circonscription provinciale de Saint-Boniface a quant à lui décidé de ne pas commenter avant que son parti, dirigé par Brian Pallister, ne se soit prononcé sur l'initiative du gouvernement Selinger.

Quant au Parti libéral du Manitoba, son chef, Rona Bokhari, déclare « que nous allons appuyer le projet de loi 6 ». « Nous sommes en faveur de cette mesure législative que la francophonie demande depuis plusieurs années déjà. C'est du positif. Pas seulement pour les parlants français, mais pour tous les Manitobains.

« Reste à savoir si le gouvernement Selinger en fera une priorité. Il y a beaucoup de projets de loi qu'il cherchera à faire adopter d'ici la fin de la session législative. »

Pour Daniel Boucher, le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, « les projets de loi ne devraient pas faire partie des querelles politiques ».

« La question d'un budget, c'est l'affaire des politiciens de l'Assemblée législative. Pour notre part, on est toujours optimiste. Le projet de loi 6 doit être étudié comme tout autre projet de loi. Il a été déposé en bonne et due forme, avec l'intention de le faire adopter. »

Daniel Boucher souligne que la SFM n'a tenu aucunes discussions avec l'opposition officielle.

« C'est maintenant à considérer, vue que nous avons un projet de loi en noir et blanc sur papier. Nous aimerions souligner au Parti progressiste-conservateur que le projet de loi 6 est bon pour la province dans son ensemble, et pour les Manitobains de façon générale. »

Daniel Boucher envisage-t-il un rôle à jouer pour Mamadou Ka, l'ancien président de la SFM, aujourd'hui le candidat progressiste-conservateur pour la circonscription provinciale de Saint-Boniface?

« Mamadou Ka n'est pas membre du caucus progressiste-conservateur. Mais j'ose espérer qu'il a été consulté sur le projet de loi 6 d'une manière ou d'une autre. »

D. B.

PETITE ENFANCE ET VITALITÉ LINGUISTIQUE

Les garderies à l'ordre du jour

L'école Taché a célébré le 30 novembre l'ouverture officielle de la nouvelle garderie du P'tit bonheur. Des développements à l'école Lagimodière et à l'Université de Saint-Boniface.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Lors des célébrations, qui ont compris le dévoilement d'une plaque commémorative et la remise d'une reconnaissance écologique de Hydro Manitoba, le Premier ministre Greg Selinger a rappelé le travail d'arrache-pied des nombreux parents et commissaires qui ont milité pour la réalisation du projet.

« L'école Taché a attendu longtemps pour que ce projet puisse voir le jour. À Saint-Boniface, il fallait l'expansion de l'école. Et la garderie du P'tit bonheur a souffert pendant plusieurs années. Il fallait qu'elle quitte la Résidence Langevin pour ensuite s'installer à l'école Marion, une école anglaise. Merci aux parents pour votre travail et votre patience. »

La nouvelle garderie a une superficie de 770 mètres carrés et peut accueillir 74 jeunes. Le commissaire scolaire Michel Boucher jubilait : « On est reconnaissant que la Province ait financé la construction de la garderie sur notre terrain scolaire. Cela assure que la garderie va demeurer francophone pour notre communauté scolaire. »



photo : Daniel Bahuaud

Sur la photo, de gauche à droite : le ministre de l'Éducation, James Allum; le premier ministre provincial, Greg Selinger; Daniel Vandal, le député fédéral de Saint-Boniface/Saint-Vital; Michel Boucher, commissaire scolaire; Lloyd Kuzek, représentant de Hydro Manitoba et Danielle Sturk, présidente du comité du terrain de jeu. En avant, les élèves ambassadeurs de l'école Taché qui ont accueilli les dignitaires : Gabrielle Bahuaud; Boubacar Bass, Owen Desautels, Lily Gautron et Anick Rukundol

Les coûts de l'agrandissement et de la nouvelle garderie se chiffrent à environ 7 millions $. La Province a contribué 5,6 millions $ et le gouvernement fédéral a contribué 1,4 million $ pour une salle polyvalente et une salle de ressources qui serviront à la communauté bonifacienne.

« Ça a pris des générations pour en être rendus à cette journée, a souligné la présidente du comité du terrain de jeu, Danielle Sturk. Les parents d'aujourd'hui ont contribué à la dernière étape d'une longue course à relais. Maintenant, on peut contempler cet agrandissement incroyable. On a une belle garderie et un beau terrain de jeu, autrefois occupé par l'entreprise Scott Screen and Wire. »

L'école Taché n'est pas la seule communauté scolaire à songer à la petite enfance. À l'école Lagimodière, la garderie Les Chouettes de Lorette sera agrandie de 8 places à la pouponnière et 18 places en âge préscolaire.

Le projet a été annoncé le 17 novembre dernier par le ministre de l'Éducation James Allum.

L'Université de Saint-Boniface a annoncé pour sa part qu'elle s'intéresse à une garderie.

Antoine Hacault, le président du Bureau des gouverneurs de l'USB, élabore : « Un comité spécial a été établi pour étudier la possibilité. Il examinera à fond aussi les différentes formes que pourrait prendre une garderie à l'Université. Le 22 mars 2016, il nous présentera son rapport. »

La semaine prochaine, *La Liberté* abordera la petite enfance, dans un dossier spécial.

L'UNION NATIONALE MÉTISSE SAINT-JOSEPH DU MANITOBA

Des projets stimulants pour l'avenir



photo : Ruby Irene Pratka

Les membres du Conseil d'administration de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba. Debout : Daniel Girard (conseiller); Lucien Croteau, (conseiller); Lisa Savoie (trésorière); Mona Moquin (vice-présidente); Paulette Duguay (présidente); Claire Desrosiers (conseillère); Claude Boivin (adjudant). Assis : Guy Savoie (doyen à vie), France Lemay (conseillère); Paul Desrosiers (aîné); Dolorès Gosselin (aînée) et Réal Bérard (aîné). Absentes de la photo : Chantal Allard (secrétaire); Crystal Desrosiers (conseillère).

Une trentaine de membres de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba ont participé à l'assemblée générale annuelle le 26 novembre au Chalet Louis-Riel.

Paulette Duguay, la présidente de l'Union, et Pauline Hince, chargée des projets spéciaux, ont fait une mise au point sur les évènements marquants de la dernière année et les projets actuels de l'organisation. La présidente a souligné comme étant des moments marquants de l'année le décès de l'ancien président de l'association Gabriel Dufault, la participation de l'Union nationale métisse au Festival du Voyageur et au Festival international du conte, et un voyage d'entretien au cimetière métis de Pembina.

Paulette Duguay et Pauline Hince ont ensuite tourné leur attention vers des projets à venir. Paulette Duguay a noté : « Un des projets actuels les plus importants est la mise en valeur du parc Vermette. Le parc va être quelque chose de tangible, un vrai héritage à Louis Riel, qui va nous mettre sur la carte. Il y a plein de possibilités là-dedans. » L'association espère construire un centre d'apprentissage au parc, où le pique-nique annuel de l'association se tient déjà depuis trois ans, et ouvrir les bois environnants aux activités de plein air. La Ville de Winnipeg a confié 10 acres à l'Union nationale métisse en partenariat avec le groupe citoyen Save Our Seine pour cette fin.

En plus de la valorisation du parc, l'Union nationale métisse mettra l'emphase sur l'engagement des jeunes et la recherche d'un système de financement durable pour l'avenir. Les subventions gouvernementales, qui comprennent plus que la moitié du budget de l'organisme, a diminué de plus qu'un tiers de 2014 à 2015, et le revenu de l'organisme a diminué en conséquence, de plus de 98 000 $ à quelque 60 000 $. L'organisme a enregistré un déficit de 5 041 $. Une hausse du prix de la carte de membre, actuellement à 5 $, a été envisagée pour aider à palier ce déficit.

Paulette Duguay a signalé que l'Union compte autour de 800 membres de plein droit, dont plusieurs vivent en Europe.

R.P.

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

Chaque semaine, *Dans nos écoles* couvre ce qui s'est passé dans des écoles de la DSFM et annonce des évènements à venir. Dans la nouvelle formule, les élèves livrent leurs commentaires sur des sujets variés. Les bons coups de nos élèves ont aussi leur plateforme.

Restez informés, Suivez *Dans nos écoles*!



RÉGION NORD

Aurèle-Lemoine unie pour l'action

Le 16 novembre dernier à Winnipeg, quelque 16 000 jeunes se sont rassemblés pour s'inspirer mutuellement à faire une différence dans le monde. C'était la journée Unis pour l'action, ou We Day, et l'École communautaire Aurèle-Lemoine (ÉCAL) était de la partie.

« C'était une très bonne expérience, affirme l'élève de 9e année de l'ÉCAL, Sydney Buors. Ces personnes se sont tenues debout pour ce en quoi elles croyaient et elles ont changé le monde. Elles m'ont vraiment impressionnée. »

Nouvelle participante, l'élève de 7e année de l'ÉCAL, Gabrielle Drouin, confirme la motivation qu'apporte une telle journée à changer le monde et sa propre communauté. « Je voulais aider les personnes quand j'étais petite mais je ne savais pas si je pouvais ou non. Avec We Day, je sais que je peux. »

Inspirée par Unis pour l'action, la classe de Gabrielle Drouin a d'ailleurs déjà décidé de faire une journée de silence « en solidarité avec ceux qui n'ont pas le droit de parler. Ça va être difficile pour moi, car j'aime parler avec mes amis, mais on va écrire sur des papiers et sur le tableau de classe ».

L'élève de 11e année de l'ÉCAL, Tatyanna Simundson, s'est elle aussi laissée inspirer par Unis pour l'Action. C'était sa seconde participation. « La dernière fois, j'avais été très touchée par Malala Yousafzaï qui veut que tout le monde ait droit à l'éducation. D'ailleurs, je prévois partir cet été en Afrique pour construire une école pour les enfants défavorisés. »

Pour sa part, Sydney Buors donne déjà de son temps à sa communauté en aidant à distribuer des soupers et à composer des paniers de nourriture. « C'est important pour moi de donner aux autres, car j'ai une vie bonne et simple, et beaucoup de nourriture. Mais après We Day, j'ai envie de faire encore plus. »



photo : Gracieuseté École communautaire Aurèle-Lemoine

Les élèves de l'École communautaire Aurèle-Lemoine se sont laissés inspirer à changer le monde lors de la journée Unis pour l'action.







VOUS SOUHAITEZ PARLER DE VOS ACTIVITÉS? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA

PUBLI-REPORTAGE



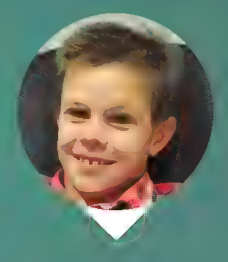
VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE UN SUJET DE DISCUSSION? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA



TÂCHES D'HIVER

Ça y est, la neige s'est installée au Manitoba! Bien qu'on l'attendait depuis plusieurs semaines, elle n'en dérange pas moins le quotidien des familles. Pelleter, gratter les voitures, laver les entrées vite salies de neige, aider les plus petits à s'habiller chaudement, la liste des petites tâches spécial hiver est de nouveau à l'ordre du jour dans les foyers.

Comment les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) prennent-ils part à ces tâches hivernales?



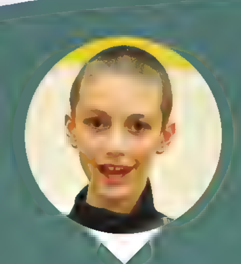
Caleb Arnaud, 3e année, École Saint-Joachim

« Quelques fois dans le mois, je dois pelleter la neige dans notre allée et sur la marche de notre maison. Je le fais parfois avec ma sœur de 11 ans qui est en 6e année. La plupart du temps, c'est amusant de pelleter. J'aime aller dehors dans la neige. »



David Blanchette, 9e année, École Pointe-des-Chênes

« C'est moitié une tâche moitié le *fun*, mais chaque année, on enlève la neige dans notre cour et on fait une grande glissade. D'habitude c'est mon père qui fait ça, mais cette année, j'aimerais le faire avec lui. »



Jonathan D. Larouche, 6e année, École Roméo-Dallaire

« Parfois je dois pelleter la neige, mais c'est pas souvent. Je fais ça avec mon petit frère, ma mère et mon beau-père. Je déteste l'hiver, mais pas la neige. Mais j'aime quand même pas pelleter la neige. »

RÉGION URBAINE

Premiers pas sur les ondes

Les élèves de 4e année de l'École Précieux-Sang ont fait l'expérience de la radio le 19 novembre dernier. Avec l'aide de la formatrice Cosette Dorge-Bott, les 17 élèves ont animé leur propre émission sur les ondes de la radio communautaire Envol 91 FM, *Les 17 patriotes*, à partir des studios d'Envol.

« On avait chacun des rôles, raconte l'élève Amely Musafiri. Moi j'ai parlé de sport. » Sa camarade, Chantal Symak, précise qu'« on pouvait choisir ce qu'on voulait faire, mais on ne devait pas tous faire la même chose ».

Pour sa part, elle a choisi le rôle d'animatrice. « Les animatrices, on devait annoncer les personnes et les sujets, explique la jeune élève. Mais on ne devait pas juste dire « Voici la chanson ». Par exemple, on pouvait donner des informations sur le chanteur ou la chanson. »

Animateurs, journalistes sportifs, faux présentateurs de météo ou encore faux journalistes culturels, les élèves ont eu de multiples idées pour occuper leur temps en ondes!

« C'était vraiment le *fun* de faire les sujets qu'on voulait, se réjouit l'élève Guiche Pethas. On a aussi pu choisir les chansons. Notre enseignant voulait qu'on ait du *fun* alors il nous a laissé jouer ce qu'on voulait. »

Au sujet du stress de prendre le microphone, « quand on est à la radio on parle devant tout le monde, mais ce n'est pas gênant, car on ne voit pas les gens », poursuit-elle.

Tout de même, Chantal Symak confie avoir « chaque fois des papillons dans mon ventre, mais je les ignore ».

Une bonne préparation, avec beaucoup de pratique afin de parler clairement, aide également. « On a travaillé deux jours sur notre émission avant de l'enregistrer », révèle Amely Musafiri.

Finalement, l'expérience aura été concluante. « Ça m'a donné envie de faire de la radio plus souvent. C'était vraiment amusant. »



photo : Camille Harper-Séguy

Amely Musafiri, Guiche Pethas et Chantal Symak.

EMPLOIS ET AVIS



POLLARD banknote limited

Établi en 1907, Pollard Banknote, est l'un des plus importants fournisseurs dans le service de loteries et est un fournisseur principal pour le marché de jeux charitables en Amérique du Nord. Coté sur la bourse TSE, la société fourni présentement le design, la programmation, l'impression et le support marketing de billets instantanés pour plus de 50 loteries à travers le monde, dont plusieurs sont les plus grandes et plus reconnues aux États-Unis, Canada, Europe, Asie, Amérique centrale et Amérique du sud.

COORDINATEUR(TRICE) DE COMPTE - BILINGUE

DESCRIPTION DE POSITION :

Nous recrutons présentement un(e) coordinateur(trice) de compte bilingue (anglais/français). Cette opportunité, située à nos bureaux à Winnipeg, sera à temps plein dans le département de ventes et marketing.

Le(la) candidat(e) retenu(e) fera partie du groupe de développement de jeux et se rapportera au gérant, ventes et marketing. La personne choisie pour le rôle agira en tant qu'intermédiaire entre un groupe défini de clients et les services internes et participera au développement de cahiers de spécifications pour chaque jeu et assureront le bon déroulement de dossiers du début à la fin de chaque projet. Ce poste requiert un individu apte à travailler dans un milieu dynamique et exigent au rythme rapide.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :

- préparation des cahiers de spécifications des clients respectifs;
- responsabilité de la gestion des comptes établis et éventuellement de nouveaux comptes;
- fournir un excellent service à la clientèle aux comptes assignés en répondant rapidement à leurs demandes et en anticipant leurs besoins;
- gérer le flux de toutes les autres tâches requises pour respecter les délais de commandes et répondre aux exigences du client.

QUALIFICATIONS :

- avoir complété la 12e année et fait des études postsecondaires;
- une à trois années d'expérience dans la gestion de comptes ou de projets;
- d'excellentes compétences en communication écrite en anglais et en français;
- la capacité d'assurer la liaison avec un grand nombre de personnes-ressources internes et externes;
- d'excellentes aptitudes en organisation et en gestion du temps, avec exactitude et minutie;
- capable de travailler avec des gens de tout niveau à l'intérieur d'une entreprise;
- démontrer qu'il (elle) a de l'expérience et a eu du succès dans le domaine du service à la clientèle.

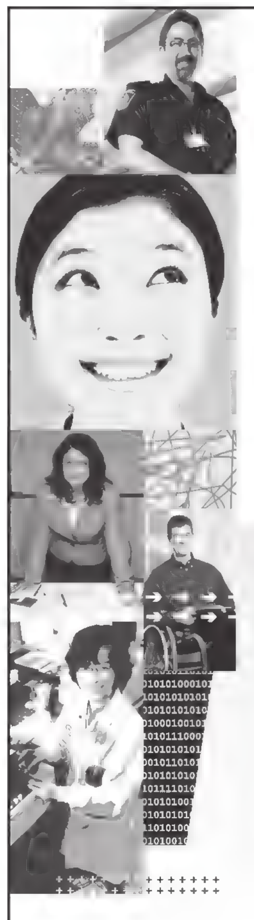
BÉNÉFICES POLLARD BANKNOTE :

- compensation compétitive
- programme de bénéfices extensif
- partage de profits d'entreprise
- plan de pension
- centre sportif sur place
- stationnement gratuit
- heures flexibles
- opportunités de développement professionnel
- programme de reconnaissance

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur résumé avec une lettre décrivant leurs aptitudes pour ce poste au plus tard le 11 décembre 2015 aux coordonnées suivantes :

Pollard Banknote
1499 Buffalo Place
Winnipeg (Manitoba) R3T 1L7
Courriel : humanresources@pollardbanknote.com

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettront leur résumé, par contre, nous contacterons seulement les candidat(e)s sélectionné(e)s pour une entrevue. L'emploi dépendra d'une vérification du casier judiciaire du candidat(e) choisi(e).



Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton
<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

- Toute une gamme de carrières intérressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS - **1 204 945-1437**

Personnes. Mission. Progrès.



ENCOURAGEZ
NOS ANNONCEURS



Festival du Voyageur

Le Festival du Voyageur inc. est à la recherche de plusieurs personnes pour combler une variété de postes pour l'organisation de la fête hivernale 2016.

POSTES	
OPÉRATIONS	
Adjoint(e) à la distribution et la signalisation	11 janvier au 4 mars 2016
Adjoint(e) aux inventaires	1er au 26 février 2016
MARKETING	
Adjoint(e) au marketing et communications	4 janvier au 4 mars 2016
Préposé(e) aux ventes	11 janvier au 4 mars 2016
Coordonnateur(trice) de la marchandise	1er février au 4 mars 2016
Mascotte	12 au 21 février 2016
Accompagnateur(trice) à la mascotte	12 au 21 février 2016
PARC DU VOYAGEUR	
Adjoint(e) aux opérations de sites	7 décembre 2015 au 25 mars 2016
Ouvrier(ère) - Parc	4 janvier au 11 mars 2016
Programme scolaire (plusieurs postes)	12 et du 16 au 19 février 2016
Barman (barmaid)	12 au 21 février 2016
FORT GIBRALTAR	
Préposé(e)	1er février au 4 mars 2016
Interprète (plusieurs postes)	12 au 21 février 2016
SENTIER D'HIVER	
Ouvrier(ère) – Sentier d'hiver	14 déc. 2015 au 26 février 2016

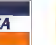
Pour une description des postes, visitez le **www.heho.ca.** Si vous êtes intéressé à l'un de ces postes, veuillez faire parvenir votre CV par courriel, **avant le 11 décembre**, à **emplois@heho.ca**. Seuls les candidats choisis pour une entrevue seront contactés.

Financement fourni par la province du Manitoba



NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ Photo : 15,93 $


Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

À LOUER

APPARTEMENT DE DEUX CHAMBRES À COUCHER. Entrée privée. À 5 minutes de l'USB. 795 $ tous les services compris, sauf l'électricité. Tél. : 204 770-5912
341-

APPARTEMENT à Saint-Boniface, une chambre à coucher, laveuse, sécheuse, entrée privée, balcon et stationnement. Libre immédiatement. 750 $/mois, plus les services. Tél. : 204 390-5399.
342-



OFFRE D'EMPLOI

Mon cabinet est à la recherche d'un(e) personne intéressant(e) et énergique responsable pour le volet immobilier de notre entreprise.

RÔLE

Votre première responsabilité sera de gérer les dossiers immobilier du cabinet. Vous devrez communiquer avec les clients et les institutions financières pour préparer les documents nécessaires afin d'effectuer les transactions.

ATTENTES

Vous avez acquis de l'expérience dans un milieu où vous avez travaillé avec des hypothèques et/ou des contrats d'achat dans un cabinet légal, banque, caisse ou avec un courtier en immobilier (ou une entreprise semblable). Vous êtes professionnel et le service à la clientèle est une priorité pour vous.

CULTURE

Notre entreprise est fondée sur le principe que tout le monde joue un rôle clef. Nous sommes une équipe constituée de membres avec des responsabilités distinctes. Nous avons des réunions régulières pour améliorer le service que nous offrons à nos clients. On s'attend à ce que tout le monde participe et contribue. Nous offrons une atmosphère collégiale et un salaire compétitif.

Envoyez votre C.V. à Philippe Richer à :
richerp@tlrlaw.ca.

FAFM
La Fédération des aînés franco-manitobains inc.

OFFRE D'EMPLOI

Personnel de soutien administratif

La FAFM recherche une personne pour combler le poste d'adjoint(e) administratif(ive). Ce poste est permanent à trois jours semaine.

Les principales responsabilités du poste sont les suivantes :

- assurer l'accueil, soit en personne, soit au téléphone;
- accomplir les diverses tâches de secrétariat (tri du courrier – électronique et papier, classement, préparation des dépôts bancaires, etc.);
- assurer la diffusion d'information auprès des membres, ainsi que la gestion de la liste des membres et des cotisations;
- participer à l'organisation des diverses réunions de l'organisme (rédaction et diffusion d'information, rédaction des procès-verbaux, réservation de salles, etc.);
- participer à l'organisation des diverses activités de l'organisme, y inclus un appui administratif aux activités du Conseil des francophones 55+.

Qualifications recherchées :

- plusieurs années d'expérience dans une fonction similaire;
- maîtrise du français et de l'anglais, à l'oral et à l'écrit;
- très bonne connaissance des logiciels Office (Word, Publisher, Outlook, Excel);
- entregent, polyvalence, autonomie, bon sens de l'organisation et débrouillardise;
- connaissance de la communauté francophone du Manitoba;
- connaissance et habileté à utiliser les réseaux sociaux (Facebook, Twitter).

Entrée en fonction : le 4 janvier 2016
Salaire : Selon l'échelle salariale de l'organisme

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, y inclus votre lettre de motivation, à la directrice générale, Lucienne Châteauneuf, avant le 15 décembre 2015 à l'adresse courriel suivante : **direction@fafm.mb.ca.**

Nous remercions toutes les personnes intéressées, toutefois, nous communiquerons seulement avec celles qui seront retenues pour une entrevue.



Vous excellez dans une culture axée sur le travail d'équipe, un leadership fort et le respect.

Ici, des gens d'origines diverses mettent leurs efforts en commun pour atteindre des objectifs à la fois exigeants et gratifiants. Vous pouvez apprendre et progresser dans un environnement où règnent l'ouverture, l'acceptation et la responsabilisation.

Bienvenue à FAC.



Aptitudes au service à la clientèle requises

Adjoint ou adjointe au service à la clientèle (emploi occasionnel)

Vous accueillerez les gens chaleureusement et avec le sourire. Vous mettrez à profit vos compétences organisationnelles et votre maîtrise des logiciels de traitement de texte et de l'informatique pour préparer des documents, tenir à jour les systèmes de classement et gérer la correspondance. Vous travaillerez de 15 à 30 heures par mois (parfois pendant l'heure du dîner). Vous comptez au moins une année d'expérience en travail de bureau. Vous excellez dans un travail qui est à la fois exigeant et gratifiant. La date de clôture du concours est le 7 décembre 2015.

Morden – numéro de dossier 228-15/16 (deux postes)

Steinbach – numéro de dossier 229-15/16

Notre entreprise
Nous sommes une société d'État fédérale et le principal prêteur agricole au Canada. De par notre portefeuille de première qualité de plus de 27 milliards de dollars, notre passion pour l'industrie et notre réputation comme l'un des meilleurs employeurs canadiens, nous sommes à même de recruter des professionnels issus de l'agriculture, du milieu du crédit et de pratiquement n'importe quel autre domaine connexe. Nous offrons du financement, de l'assurance, des logiciels, des programmes d'apprentissage et d'autres services commerciaux aux producteurs, aux agroentrepreneurs et aux entreprises agroalimentaires à l'échelle du pays.

Cela ressemble-t-il à l'environnement de travail que vous recherchez? Visitez **fac.ca/Carrieres** pour poser votre candidature.

fac.ca/Carrieres Canada

Postes à combler



Concierge de soutien
5 heures par jour
Contrat permanent

Darcy Simard, directeur
École La Source
Date limite : le 8 décembre 2015

Agent(e) des ressources humaines
Contrat permanent 100 %

Louise Gauthier, directrice
Services des ressources humaines
Date limite : le 7 décembre 2015

Enseignant(e) – 1ière année
Contrat temporaire 100 %

Chantal Legal, directrice
École/Collège régionale Gabriele-Roy
Date limite : le 8 décembre 2015

Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca



Veuillez prendre note que la date limite pour réserver votre espace publicitaire pour le numéro **du 6 janvier 2016** est **le 15 décembre 2015.**

Pour réserver votre espace :
production@la-liberte.mb.ca

Veuillez également noter que :

Le journal ne sera pas publié **le 23 et 30 décembre.**

Les bureaux de *La Liberté* seront fermés **du 21 décembre 2015 au 4 janvier 2016.**

POSSIBILITÉ D'EMPLOI

IS STRONGER DEMOCRACY WITH ALL OF US

Besoin de recenseurs

pour établir la liste électorale.
Les postes commencent en février pour l'élection provinciale du 19 avril.

- Postes rémunérés
- Formations rémunérées
- Visites de porte en porte
- Résident de la collectivité digne de confiance
- Disponibilité : à mi-temps pendant deux ou trois semaines

FAITES VOTRE DEMANDE EN LIGNE

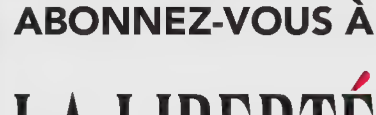
electionsmanitoba.ca
ou téléphonez au
204 945-3225
Sans frais : 1 866 628-6837



À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES

ABONNEZ-VOUS À


OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	64,50 $ ❒	69,85 $ ❒
2 ans	107,35 $ ❒	119,70 $ ❒

Nom

Prénom

Adresse

Ville   Province

Code postal   Téléphone

Je choisis de payer par :

❒ Visa : ____________________ Expiration : ________

❒ MasterCard : ____________________ Expiration : ________

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de *La Liberté*)
C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4



SPORT

LE HOCKEY FÉMININ DÉPLOIE SES AILES

La Ligue de hockey féminin des écoles secondaires de Winnipeg a 20 ans. Son vice-président, et entraîneur de l'équipe des Clippers de Kelvin, Samuel Tougas, explique pourquoi le sport connaît un élan.

B5

COMMUNAUTAIRE

QUAND LES ÉCOLIERS ONT FAIM

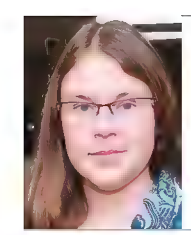
Il existe un programme de dîners gratuits pour des élèves de trois écoles de la Division scolaire franco-manitobaine : Précieux-Sang, Taché et le secondaire Louis-Riel. Tout est en place afin de bien cibler les enfants nécessiteux.

B7

CULTUREL

DEUX REGARDS SUR UNE PIÈCE

Entre la vérité et l'absurdité



Amber
O'REILLY

Est-ce plus facile de rire de la souffrance que de la partager? Geneviève Pelletier, directrice artistique du Cercle Molière, avait bien raison de qualifier de « supernova » l'imagination combinée de Rébecca Déraspe, l'auteure de la pièce *Plus (+) que toi* et de Laura Lussier, qui réalise sa première mise en scène grand public au Cercle Molière. Au cours de cette aventure amère, l'émission de téléréalité *100 % Douleurs* met en concurrence trois candidats. Au public de décider lequel a le plus souffert.

Le décor plutôt statique est un plateau de tournage qui laisse périodiquement place à des lieux éphémères. Le tout porte un message : nous vivons à la télé. Le piédestal en spirale au centre de la scène accentue les mouvements dramatiques des personnages et la dynamique parfois tendue, parfois amicale, entre eux. Tout comme le jeu des comédiens, l'usage de l'espace physique est varié et réussi.

Les nombreux costumes, élaborés par Lili Lavack, projettent l'âme souffrante de chacun des personnages tout en facilitant la polyvalence des comédiens. Il sont à la fois les machinistes et l'équipe de production de *100 % Douleurs*, dont la gravitation constante autour de la scène a pour effet d'accroître la répugnance de cette télé-réalité.

Le choix des comédiens dans une communauté très unie doit être judicieux. Le Cercle Molière fait sans doute face à des défis pour préserver l'authenticité d'un spectacle présenté à un public qui connaît déjà personnellement les comédiens. En ce sens, la projection d'une photo d'André Vrignon-Tessier (*Le Repas des fauves*, 2013) pour représenter Sébastien, le copain d'Ève tué subitement dans un accident de vélo, est un choix qui ne fait que détraquer le public et qui ridiculise complètement la scène.

Comme *Le Boucher* l'a démontré, le Cercle Molière a pris des risques avec sa 90e saison. Avec pour effet de polariser le public. Certains adoreront la pièce, d'autres ne pourront pas la supporter. Quoique *Plus (+) que toi* soit qualifiée de comédie dramatique, l'humour noir est pour moi une zone grise où on risque de perdre la complicité du spectateur. Bien sûr, ce n'est *que* du théâtre, mais qui l'a créé ce théâtre? Ce sont nous, les humains, les maîtres ès souffrance.

Rébecca Déraspe n'a clairement pas manqué d'inspiration pour cette pièce tordue qui plonge au plus profond de nous pour aller y chercher nos souffrances cachées, qui seraient toutes dignes d'une télé-réalité. Le public était le seul vrai bémol pour moi. On aurait dit des rires préenregistrés que je trouvais très déplacés, car pour moi la souffrance, même au théâtre, est horrifiante, non hilarante.

Même après avoir quitté le théâtre, après avoir éteint la télé, nous demeurons un public contraint à décider qui a le plus souffert. Nous décidons à qui accorder notre attention et notre empathie sur « l'échelle de l'empathie sélective de m*rde » dans les mots de Victor. Mais bon, il est décidément plus facile de rire de la souffrance que de la partager.



photo : Gracieuseté Hubert Pantel/Cercle Molière

Nadine Pinette incarne Lola,une jeune femme qui refuse de renoncer à son humanité.

Lola, ou l'art de bien souffrir



Daniel
BAHUAUD

Vérité implacable : dans la vie, on va souffrir.

C'est inévitable. Mais on a la liberté de décider comment on va souffrir. C'est ce qu'affirme Rébecca Déraspe, la jeune dramaturge québécoise qui a concocté *Plus (+) que toi*, pièce présentée par le Cercle Molière.

Rébecca Déraspe présente bien son cas. Elle étale avec brio les choix qui s'imposent à ceux qui souffrent dans la société contemporaine. Autant dire tout le monde.

Parmi les choix classiques, faire usage du narcissisme.

« Regarde-moi, je souffre! Et je souffre plus que toi! Regardez comme je souffre! Je me suis même présenté à une émission de télé-réalité pour que vous me regardiez souffrir. Alors votez pour moi! »

Autre choix populaire : perdre son empathie.

« Je souffre. Alors pourquoi t'offrir alors la moindre pitié? Au contraire, je vais exploiter ta souffrance. Viens, je t'invite. Participe à mon émission de télé-réalité! »

Et puis il y a Lola.

Comme les autres personnages de *Plus (+) que toi*, Lola est souffrante. Pauvre, rejetée par sa mère, la jeune dame en vient même à s'inventer un *chum*.

Mais rien ne l'empêche de tendre la main vers l'autre. De l'inviter à faire partie de sa vie.

Fragile, Lola n'exploite pas les autres. Lola ne se compare pas aux autres. Elle n'embarque pas dans l'opéra-bouffe qui l'entoure. Elle n'entre pas dans le jeu du « Je souffre plus que toi » - qui est au fond le même jeu sordide du dominant-dominé qu'on a vu dans *Le Boucher* de Nicolas Billon, la pièce présentée par le Cercle Molière en octobre.

Non. Avec Lola, la souffrance, c'est autre chose. C'est rester intègre malgré sa peine. C'est demeurer confiant malgré la *marde* que la vie nous a lancée. C'est cultiver la joie dans son for intérieur, et se faire des amis pour les aider à sortir de leur souffrance : « Tu veux une crème glacée? Allons marcher, causer un peu et se chercher un bon cornet. »

Lola, transcendante dans sa souffrance. Où la seule règle du jeu qui compte est qu'au moins deux gagnent.

Chapeau à la comédienne Nadine Pinette pour avoir si bien incarné la douce Lola. Chapeau à Lili Lavack, la costumière, pour avoir bien vêtu cette Cosette joyeuse, et à Laura Lussier pour sa mise en scène.

Et si vraiment on doit souffrir, alors tâchons de souffrir comme Lola.

***La pièce Plus (+) que toi sera* présentée jusqu'au 12 décembre au théâtre du Cercle Molière, 340, boulevard Provencher. Renseignements : 204 233-8053 ou au www.cerclemoliere.com**

Sudoku

PROBLÈME N° 483

3					4			
				6	3	8		1
			9					4
		3					2	
		4				1		
5	2			3	8			
	1			5				
			1				6	7
2			6			9		

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

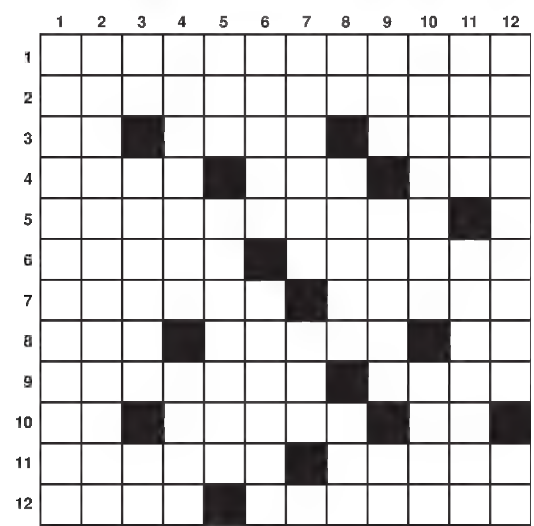
Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

RÉPONSE DU N° 482

1	7	9	4	6	5	2	3	8
5	6	3	2	8	1	7	9	4
8	2	4	3	7	9	1	6	5
9	8	5	6	4	2	3	1	7
7	4	2	8	1	3	6	5	9
6	3	1	5	9	7	4	8	2
3	5	8	7	2	6	9	4	1
4	9	7	1	3	8	5	2	6
2	1	6	9	5	4	8	7	3

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 852



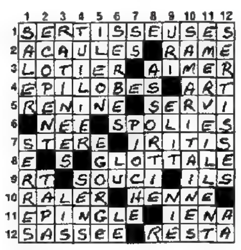
HORIZONTALEMENT

1- Se dit d'un mot formé à partir d'un nom.
2- Qui contiennent des énumérations.
3- Se suivent. — Petite tige. — Grivois.
4- Anneau de cordage. — Partie d'un canal. — Lettre de l'alphabet grec.
5- Qui dépassent.
6- Plagia un auteur. — Différa.
7- Remporta. — D'une couleur blanche.
8- Rait. — Divertit. — Infinitif.
9- Travailleur. — Aura une expression gaie.
10- Renforce une affirmation. — Solidement établi. — Souri.
11- Disposés en réseau. — S'est posé sur la Lune.
12- Câble métallique. — Renonçai à un droit.

VERTICALEMENT

1- Chagrinante, contrariante.
2- Aurait pour effet.
3- Prêt pour son bain. — Fine baguette de bois. — Possessif.
4- Inflorescence. — Ville de Roumanie.
5- Grande quantité de liquide. — Soupe dans laquelle on a mis trop d'eau.
6- Donna les couleurs de l'arc-en-ciel. — Entassa.
7- Toutes choses exquises. — Sans diversité.
8- Adèle Théorêt. — Enduits imitant le marbre. — Capucin.
9- Habitude ridicule. — Battre le pavé. — Personnel.
10- Ébriété. — Ville d'Espagne.
11- Exige avec autorité. — Partie du plateau central de Madagascar.
12- Pratiquera le défrichage. — Doublée.

RÉPONSES DU N° 851



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	E	R	T	I	S	S	E	U	S	E	S
2	A	C	A	U	L	E	S	■	R	A	M	E
3	L	O	T	I	E	R	■	A	I	M	E	R
4	E	P	I	L	O	B	E	S	■	A	R	T
5	R	E	N	I	N	E	■	S	E	R	V	I
6	■	N	E	E	■	S	P	O	L	I	E	S
7	S	T	E	R	E	■	I	R	I	T	I	S
8	E	■	S	■	G	L	O	T	T	A	L	E
9	R	T	■	S	O	U	C	I	■	I	L	S
10	R	A	L	E	R	■	H	E	N	N	E	■
11	E	P	I	N	G	L	E	■	I	E	N	A
12	S	A	S	S	E	E	■	R	E	S	T	A

Le Calendrier communautaire



147, boulevard Provencher, Unité 106
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
204-233-ALLÔ (2556) 1-800-665-4443
Télec : 204-977-8551 233allo@sfm.mb.ca

Pour alléger le texte et permettre la publication d'un maximum d'évènements, seuls les détails principaux des activités figurent. Tous les détails sont affichés dans le Calendrier communautaire du 233-ALLÔ au **www.sfm.mb.ca/calendrier**

2 - 12 décembre • **Plus (+) que toi** • Le Cercle Molière • 204-233-8053

2 - 30 décembre • **Festival des crèches** • Les amis de la crèche • 204-367-8443

2 décembre - 1er janvier • **Architectonie subversive** • CCFM • 204-233-8972

3 décembre • **Pour une épicerie intelligente** • Centre de Santé • 204-233-ALLÔ

3 et 9 décembre • **Consultation publique - planification stratégique** • DSFM • 204-878-9399

4 décembre • **Quelques arpents de piège** • CCFM • 204-233-8972

4 - 6 décembre • **Noël à Saint-Boniface** • Musée de Saint-Boniface • 204-237-4500

4, 11 et 18 décembre • **LIM** • CCFM • 204-233-8972

6 décembre • **Concert de Noël** • Alliance chorale Manitoba • 204-255-9548

8 et 15 décembre • **Mârdi jazz** • CCFM • 204-233-8972

10 décembre • **Lancement - Concours du Barbu** • Festival du voyageur • 204-237-7692

10 - 22 décembre • **Fait maison** • La Maison des artistes visuels francophones • 204-237-5964

12 décembre • **Le village du Père-Noël** • CCFM • 204-233-8972

13 décembre • **La chorale des Intrépides chante Noël** • Paroisse Saint-Norbert • 204-233-ALLÔ

13 décembre • **Chantons Noël avec Nadia Gaudet** • Comité culturel de La Broquerie • 204-424-5715

16 décembre • **Dîner rencontre** • CCFSB • 204-235-1406

17 décembre • **CINÉ/FEEL Welcome** • Alliance française du Manitoba • 204-477-1515

Programmation

Bibliothèque de Saint-Boniface • 204-986-4331

Mini Franco-fun de Lorette • 204-878-3235

Pluri-elles • 204-233-1735

Santé 55 + • 204-793-1054

Le prochain Calendrier communautaire figurera dans le journal du 13 janvier 2016. Vous avez donc jusqu'au 6 janvier 2016 pour nous acheminer vos évènements.

Le calendrier est publié dans le journal UNE SEULE FOIS par mois et ce, la première semaine du mois. Veuillez nous communiquer les détails de vos évènements du mois suivant, avant le dernier mercredi du mois.

FRANCINE HÉBERT PRIMÉE À MONCTON

Une bourse qui a fait office de tremplin

Des changements au menu à la cafétéria scolaire de ses enfants dans la région de Moncton ont inspiré la réalisatrice Francine Hébert à créer le court-métrage *Cafétéria*. Le film a récemment été sacré meilleur court-métrage acadien au Festival international de cinéma francophone en Acadie (FICFA), à Moncton. L'œuvre touche le cœur et le ventre, et met le doigt sur un phénomène.

Ruby Irene PRATKA
presse3@la-liberte.mb.ca

Francine Hébert, ancienne réalisatrice à Radio-Canada, a grandi à Saint-Boniface mais a choisi de s'installer au Nouveau-Brunswick, la province natale de sa mère, il y a une dizaine d'années. Elle constate : « Ce que j'aime à propos de l'Acadie, c'est le lien avec la nature, qui est très fort. Il y a beaucoup de pêcheurs et des gens qui profitent de cette présence de la nature. »

Le thème du lien avec la nature est en effet très présent dans *Cafétéria*, son premier film. Le documentaire de 24 minutes suit le développement d'un réseau de cafétérias scolaires nouveau genre à travers le sud du Nouveau-Brunswick. « L'alimentation dans nos écoles, ça touche tout le monde. Les élèves, les cuisinières et les producteurs locaux. »

Francine Hébert raconte que quelques écoles dans la région ont décidé de laisser de côté les bâtonnets de poisson congelés et d'essayer une autre approche pour les repas scolaires. « Par le passé, on disait aux élèves de prendre soin de leur santé. Mais dans leurs écoles on servait du *fast-food*. Ici, on a arrêté d'approvisionner les enfants avec les produits d'une multinationale et on a travaillé avec les producteurs locaux. On a fait venir des patates, des carottes, de la viande et du poulet des producteurs du coin et on a laissé les cuisinières cuisiner. Elles suivent des recettes traditionnelles qui goûtent bon, qui sont bonnes pour la santé et qui sont faites avec amour. Ça a commencé dans l'école de ma fille, à Cocagne, au nord de Moncton, et ça a fait boule de neige. Il fallait documenter cette histoire. » Le réseau des cafétérias communautaires englobe maintenant 25 cafétérias scolaires à travers la région.

La réalisatrice poursuit : « L'alimentation touche tout le monde. Ce qu'on met dans nos ventres a un effet sur notre communauté, notre santé et toute notre vie. »

Cafétéria est le film qui a le plus impressionné le jury du FICFA parmi les sept films en lice. En accordant le prix, le jury a noté le « côté humain » du travail de Francine Hébert et souligné « son approche de proximité avec les protagonistes, leurs communautés et leurs enjeux, à cause de l'importance du sujet traité, ici en Acadie, mais aussi partout au pays. Il y a aussi la qualité d'ensemble de l'œuvre, d'autant plus qu'il s'agit d'un premier film. »

Francine Hébert avait été récipiendaire d'une bourse Tremplin de l'Office national du film en 2014, ce qui a couvert une grande partie des dépenses de production de *Cafétéria* et donné beaucoup de motivation à la réalisatrice. « J'avais 14 ans d'expérience dans le monde des téléséries, mais je n'avais jamais fait un film. J'avais manqué le courage, et cette bourse m'en a donné. En fait, ça m'a donné des ailes. »


photo : Gracieuseté Rachel Allain

La réalisatrice Francine Hébert, à gauche, fête l'obtention du prix du meilleur court-métrage du FICFA avec la productrice Maryse Chapdelaine de l'ONF, qui a collaboré au film.

Francine Hébert compte continuer de raconter les histoires de sa province d'adoption bien-aimée, le Nouveau-Brunswick, pourvu qu'elle trouve le temps. « Le succès de *Cafétéria* m'a vraiment donné le goût de faire un autre film. Ce ne sont pas les idées qui manquent, c'est surtout le temps qui fait défaut quand on est maman à temps plein et pigiste! »

Soulignons que l'Office national du film lance actuellement la neuvième édition du concours Tremplin. Les réalisateurs qui font partie de la francophonie canadienne hors Québec et qui veulent raconter une histoire d'une communauté francophone dans leur province de résidence sont invités à soumettre leurs projets via le site Web de l'Office national du film.

Les gagnants auront accès à l'encadrement de professionnels; les coûts de production des films seront couverts et les films gagnants seront diffusés sur les ondes de Radio-Canada. Les documents de candidature sont disponibles sur le site Web de l'ONF à http://onf-nfb.gc.ca/fr/produire-avec-lonf/aide-aux-cineastes-emergents/tremplin/

UNE PREMIÈRE POUR LA COUTURIÈRE LILI LAVACK

Quand le costume doit parler

Lili Lavack a tout de suite voulu relever le défi de créer des costumes pour la pièce *Plus (+) que toi* du Cercle Molière lorsqu'on lui a demandé. « J'avais hâte de révéler la psychologie des personnages par le biais des costumes qu'ils porteraient. »

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Pour la première fois, la couturière de mode Lili Lavack est costumière d'une pièce de théâtre. Jusqu'au 12 décembre, le public peut contempler ses créations, et s'intéresser à leur signification, lorsque les comédiens de *Plus (+) que toi* se présentent sous les feux de la rampe au Théâtre Cercle Molière. (1)

Pour la créatrice de vêtements, l'attrait de ce nouveau défi était clair : « Un costume, c'est plus qu'un vêtement. Il explique la personne. Ou tout au moins, il permet au public de mieux comprendre les peines et les espoirs des personnages. Sans parler de leur relation avec les autres. Les vêtements communiquent. Ils parlent.

« Cette communication se fait surtout inconsciemment. Mais elle se fait. Pendant la durée d'une pièce, le public a le temps d'absorber les menus détails du décor, de l'éclairage, du maquillage et des costumes. Il remarque tout. Les costumes contribuent à l'impression globale. »

D'où l'importance de bien réfléchir aux costumes que portent les personnages. « Laura Lussier, la metteure en scène, et moi, nous avons une belle complicité. J'ai travaillé avec elle pour l'émission *Viens voir ici!*, qu'elle anime. Laura a été très ouverte. Elle m'a permis de partager ma perception des personnages. Je lui ai présenté la raison d'être de chaque choix que je faisais en élaborant les costumes. Elle a beaucoup apprécié mon approche. On a pu discuter de tout. »

Plus (+) que toi explore les coulisses d'une série télé-réalité, *100 % Douleurs*, émission sensationnaliste où les invités doivent raconter leurs malheurs. Laura Lussier explique : « Les personnages ont tous souffert. Ils veulent qu'on les comprenne. Ils veulent une connexion empathique. »

Pour Lili Lavack, le défi était de révéler ce désir relationnel par le costume. « Il y a une psychologie de la couleur. Dans la pièce, on remarquera des couleurs très vives. Comme le rouge. D'habitude, le rouge exprime la passion. Mais il peut être agressant. Le rouge fâche, parce qu'il contient beaucoup d'énergie. Il peut être repoussant.

« L'ironie, c'est qu'un personnage de la pièce porte beaucoup de rouge parce qu'il cherche l'attention. Son vêtement est criant. Le message semble être "Regarde-moi!" Mais sa couleur a un effet repoussant. En puis il y a aussi le style très formel du vêtement. Il révèle un manque de souplesse et une pensée rigide. D'autres personnages portent des costumes plus fluides, qui représentent une vision plus souple, et saine, de la vie.

« Faire connaître les traits de caractère des personnages a été pour moi un vrai plaisir. Je rêve déjà de pouvoir créer des costumes pour d'autres pièces, pour révéler d'autres personnages. »

(1) *Plus (+) que toi* est présentée jusqu'au 12 décembre au Théâtre Cercle Molière, 340 boulevard Provencher. Les sous-titres en anglais seront offerts pour certaines représentations. Les réservations sont recommandées. Billets : 204-233-8053 ou au www.cerclemoliere.com.



photo : Daniel Bahuaud

Lili Lavack : « On a beau concevoir des costumes complexes, il faut aussi tenir compte du fait que les comédiens doivent pouvoir changer de costume rapidement. C'est un défi plus technique, peut-être, mais essentiel au bon déroulement de la pièce. »

SPORT

20E SAISON DE HOCKEY FÉMININ AU SECONDAIRE

Pourquoi le hockey féminin décolle

L'entraîneur Samuel Tougas a fait ses débuts dans les milieux du basket, du badminton et du hockey masculin. Il est tombé par hasard dans le milieu du hockey féminin, il y a une dizaine d'années. Il considère que le niveau de jeu et l'implication des joueuses sont en hausse constante. Aperçu d'un monde qui gagne à être connu.

Ruby Irene PRATKA
presse3@la-liberte.mb.ca



photo : Gracieuseté Samuel Tougas

Samuel Tougas (deuxième à droite) et les joueuses des Clippers de l'école secondaire Kelvin en uniforme pour la « journée du hockey » de l'école secondaire au mois de novembre.

Samuel Tougas est le vice-président de la Winnipeg Women's High School Hockey League (Ligue de hockey féminin des écoles secondaires de Winnipeg) et l'entraîneur-chef de l'équipe de hockey féminin des Clippers de l'école secondaire Kelvin. La ligue fête sa 20e saison d'existence cette année. Samuel Tougas est impliqué depuis 11 saisons.

La ligue devient une destination pour des joueuses de hockey adolescentes talentueuses de toute la région. Samuel Tougas précise : « À Winnipeg, il existe plusieurs opportunités pour des joueuses de hockey. Winnipeg a une équipe, une seule, dans la ligue AAA provinciale, et il y a quelques écoles secondaires d'élite dont les équipes voyagent et jouent dans des tournois aux États-Unis et à travers la région. Mais si une famille n'a pas les moyens de payer les coûts associés à un tel programme, le nôtre est leur meilleure option. » Il précise que les équipes ont tout de même l'occasion de jouer à un haut niveau et de voyager aux États-Unis et dans la région pour participer aux tournois.

En travaillant avec ses joueuses adolescentes, Samuel Tougas constate l'évolution du hockey féminin. « Le jeu féminin n'est pas exactement le même jeu que la version masculine. Les filles ont des habiletés différentes, elles ont un peu moins de force. Il y a moins de contact dans le jeu féminin. Mais dans le fond, le hockey est le hockey. Il y a dix ans, il y avait beaucoup de filles qui apprenaient le hockey en jouant au secondaire, ou qui venaient du monde de la ringuette. Maintenant, nos joueuses de hockey sont des vraies hockeyeuses. Elles jouent depuis l'âge de cinq ou six ans et elles ont souvent évolué ensemble, et ça aide à monter le calibre de jeu. Ces jeunes savent jouer. »

L'entraîneur considère que le prestige des équipes canadiennes de hockey féminin à l'international a aussi joué un rôle dans l'essor du jeu féminin au plan local. Le hockey féminin est un sport olympique depuis 1998, et les joueuses qui sont actuellement au secondaire ont grandi en regardant les femmes canadiennes remporter une médaille d'or après une autre, aux Jeux olympiques de 2002, 2006, 2010 et 2014. « Bien sûr que les Jeux Olympiques ont joué un rôle. Les jeunes ont l'occasion de voir du hockey du haut calibre à la télévision joué par les femmes. Un garçon qui joue au hockey rêve de jouer dans la LNH, et une fille rêve de jouer pour Équipe Canada. Regarder des femmes jouer devant des dizaines de milliers de spectateurs survoltés, ça leur donne la confiance de dire : Je suis une fille et je joue au hockey comme les femmes qu'on voit aux Jeux olympiques. »

Il y a 17 écoles secondaires dans la ligue, 10 en première division et 7 en deuxième. À l'heure actuelle, aucune école de la Division scolaire franco-manitobaine n'a d'équipe; les équipes viennent d'écoles des divisions scolaires de Winnipeg et Louis-Riel. Les programmes de hockey de la ligue sont ouverts à toutes les élèves des écoles secondaires membres. Une série de pratiques ouvertes au début de l'année scolaire servent à déterminer l'alignement final de l'équipe. Les joueuses pratiquent sur la glace quatre ou cinq fois par semaine, en plus de prendre part à des séances de conditionnement physique. Samuel Tougas note : « Il y a souvent des matchs durant les fins de semaine, mais quand il n'y a pas de match, je préfère leur donner leur fin de semaine, pour qu'elles puissent avoir un emploi ou pratiquer un autre sport. »

Après le secondaire, les diplômées ont l'occasion de jouer pour des programmes universitaires au Canada ou aux États-Unis. L'entraîneur chevronné souligne un bilan favorable. « Nous avons plusieurs joueuses qui sont maintenant aux États-Unis, qui jouent dans la troisième division de la National Collegiate Athletic Association, qui sont dans des programmes universitaires canadiens. » La Ligue de hockey junior féminin du Manitoba, une ligue élite pour des joueuses de 18 à 21 ans, recrute aussi des finissantes du programme.

Les adolescentes qui tiennent à jouer au hockey au secondaire et leurs parents sont encouragés à contacter la Ligue ou leur école secondaire.

NÉCROLOGIES

Aimé Philien Barsalou



Paisiblement, entouré de sa famille, Aimé Philien Barsalou est décédé le vendredi 20 novembre 2015 à l'Hôpital Victoria à l'âge de 86 ans. Il a été reconnu comme artiste, ayant eu une exposition de ses peintures au CCFM. Il a aussi été reconnu pour ses créations extraordinaires de cerfs-volants, ayant participé à plusieurs festivals internationaux au Canada, aux États-Unis et en Europe.

La messe des funérailles a eu lieu le jeudi 26 novembre à 11 h à l'église Sainte-Bernadette. Au lieu de fleurs, un don peut être fait à CancerCare Manitoba, 675 McDermott Avenue, Winnipeg MB, R3E 0V9.

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire E.J. Coutu & Co., 680, rue Archibald 204-253-5086 • ejcoutu.com

Tété Lodzi Agbodan



Né le 19 Janvier 1965 à Lomé, Togo, Afrique de l'Ouest, Tété Lodzi a immigré avec sa famille à Winnipeg en 2005. Il a travaillé pour Polar Windows, Home Depot, et l'Archidiocèse de Saint-Boniface. En 2013 il a obtenu son diplôme en comptabilité à Red River et a travaillé pour le TWCC (Tribal Wi-Chi-Way-Win Capital Corporation) jusqu'en juin dernier, quand il est tombé malade. Entouré de sa famille, il est décédé le dimanche 22 novembre à l'Hôpital Saint-Boniface. Sa sagesse et sa foi profonde en Dieu était évidente pour tous. Il a été actif chez les Chevaliers de Colomb, les Associés de Marguerite d'Youville (Sœurs Grises) et l'Association des Togolais du Manitoba.

Il laisse derrière lui son épouse Ayélé (Bernice) et ses filles : Mélodie, Amanda, Amandine, et Hillary, sa mère au Togo, et de nombreux frères et sœurs au Togo, en Europe et aux États-Unis.

La messe de requiem a eu lieu le samedi 28 novembre à 10 h à la paroisse Précieux-Sang, 200 avenue Kenny, avec une chapelle ardente (exposition du corps) à partir de 9 h. Une veillée de prière a eu lieu le vendredi 27 novembre à 19 h également à la paroisse. L'inhumation a eu lieu après la messe au cimetière de Saint-Boniface.

En lieu des fleurs, un compte a été ouvert pour aider la famille. Faire vos dons au « Fonds Tété AGBODAN » et les déposer ou les envoyer à n'importe quelle succursale de la Caisse.

Maurice Émile Aubin



Maurice est décédé paisiblement le 23 novembre 2015 à Winnipeg, au Manitoba, à l'âge de 84 ans.

Maurice laisse dans le deuil son épouse Jeannine (née Cyr), ses enfants Réal (Sandra, Céleste), Angèle (Michel, Damien, Danton, Kristina), Aline (Maximus, Darius, Maïsha) et Jeannette (Ana Karen, Emilio), ainsi que sa sœur Rachel (Con) et son frère Léonce.

Maurice est né en 1931 sur une ferme à l'est de Saint-Adolphe, au Manitoba, où il a été agriculteur pendant 60 ans de sa vie. Il a rencontré sa charmante épouse Jeannine en prenant des leçons de danse de salon, et ils ont ensemble élevé quatre beaux enfants. La famille et les amis de Maurice le connaissaient comme une personne honnête et un fervent catholique, toujours souriant et le coffre à outils à portée de la main. Maurice adorait la campagne et aimait bien parler de météo et d'actualité. « Retraité migrateur », il a passé ses 20 derniers hivers au Texas. Il manquera à beaucoup de gens.

Les prières et la veille du corps ont eu lieu au Salon mortuaire Desjardins (357, rue DesMeurons, à Saint-Boniface) le jeudi 26 novembre à 19 h. La messe des funérailles a suivi le vendredi 27 novembre à 11 h (visionnement et témoignages à 10 h 30) à la paroisse de Saint-Adolphe (402, rue Main, à Saint-Adophe, au Manitoba).

DESJARDINS
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.M.



CHRONIQUE RELIGIEUSE

ROBERT CAMPEAU
Prêtre

Le Dieu de la miséricorde

Enfant, j'ai été rudoyé, agressé physiquement au point de me sentir condamné, rejeté. À cause de ma fragilité de bambin, pour survivre à la brutalité, j'ai dû enfouir le mal subi dans mon inconscient. La maltraitance m'obligea à ériger un mur autour de moi pour me protéger.

À l'âge de 36 ans, ma béante blessure fit surface de manière telle que je ne pouvais pas la nier plus longtemps; elle me tourmentait trop. Après m'être longuement débattu en cherchant à rafistoler le tout à ma manière, j'ai compris que Dieu seul pouvait y remédier. J'ai alors crié vers lui. J'ai entendu au plus profond de moi : « Laisse-moi prendre soin de toi. Laisse-moi te conduire. »

Dieu, que je voyais alors comme quelqu'un qui s'imposait à moi de l'extérieur, m'a incité à entrer en moi pour le rencontrer. Me laissant inspirer par son Esprit, faisant le silence, acceptant d'être accompagné par un guide sûr, j'ai lentement fait face à mes démons pour m'en libérer. Ainsi, sous l'épaisse couche du mal fait de peur, de ressentiment, de colère à évacuer, je découvrais ma vraie réalité et le regard attendri de Dieu sur ma condition.

M'abreuvant de plus en plus à cette source divine qui surgissait du fond de moi, je trouvais non seulement la force de vomir le mal couche par couche pour le sortir de moi, mais celle de me laisser aimer. Du coup, j'accédais à l'enfant bien-aimé du Père en moi. Ainsi, Dieu a pris de plus en plus de place dans ma vie.

Je ne regrette rien de cette longue et douloureuse traversée pour m'affranchir du mal subi. Elle m'a donnée de rencontrer un Dieu compatissant face à ma souffrance d'abord, puis miséricordieux, plein de tendresse et d'amour par la suite. En ce sens, ma blessure a été un tremplin; elle m'a permis de faire le plongeon dans ma vie et la vie de Dieu en moi.

Lectrices et lecteurs, avez-vous rencontré Dieu au plus intime de votre être? Vous recevez-vous de lui comme son enfant bien-aimé? Vous laissez-vous chérir par sa tendresse? Comment surmontez-vous les obstacles qui se dressent sur le chemin? Faites-vous silence, osez-vous entrer en vous-mêmes à sa recherche? Vous laissez-vous accompagner sur cette route par un guide avisé?

Ne sommes-nous pas là au cœur de notre foi? Notre foi chrétienne n'est pas d'abord une série de lois à observer ni de rites à accomplir. C'est fondamentalement la rencontre d'une personne qui, les bras grand ouverts, ne demande pas mieux que de nous accueillir chaleureusement. C'est Jésus le Christ qui nous conduit par son Esprit vers le Père. Tout le reste ne nous est donné que pour nous mener vers le cœur de Dieu. C'est ce que nous rappelle sans cesse le Pape François. Il a même voulu une année sainte « extraordinaire » consacrée à la miséricorde divine : « Je désire en effet que le Jubilé soit une expérience vivante de la proximité du Père, permettant presque de toucher du doigt sa tendresse, afin que la foi de chaque croyant se renforce et que le témoignage devienne ainsi toujours plus efficace. » Il propose de vivre la miséricorde à l'exemple du Père qui demande de ne pas juger ni condamner, mais de pardonner et donner l'amour et le pardon sans mesure.

Dans la bulle où le Pape François proclame cette Année sainte de la Miséricorde, commençant le 8 décembre 2015, il énonce clairement les raisons qui justifient une telle année. « L'Église a pour mission d'annoncer la miséricorde de Dieu, cœur battant de l'Évangile, qu'elle doit faire parvenir au cœur et à l'esprit de tous... La miséricorde est le pilier qui soutient la vie de l'Église. Dans son action pastorale, tout devrait être enveloppé de la tendresse par laquelle on s'adresse aux croyants. »

Lecteurs et lectrices, pouvez-vous vous laisser toucher par la miséricorde divine au point d'en témoigner?

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures au site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

COMMUNAUTAIRE

DISTRIBUTION DE REPAS GRATUITS DANS LES ÉCOLES

Quand trop d'élèves ont faim

« Quand les jeunes enfants me voient dans la rue, ils me reconnaissent et me font des câlins parce je travaille avec eux et que je me souviens de leur nom », confie Rita Bourgeois, orthopédagogue à l'école Précieux-Sang. Et voici pour quelles bonnes raisons.

Belinda AVIA

Un programme de dîners gratuits est proposé à certains élèves de trois écoles de la DSFM du centre-ville de Winnipeg : les écoles Précieux-Sang, Taché et le secondaire Louis-Riel.

Tout a commencé en avril 2014 avec une équipe de l'école Précieux-Sang, dont faisait partie Rita Bourgeois.

Colette Gagné, conseillère à l'école Précieux-Sang, se souvient : « En observant les enfants pendant les heures de dîner, on a réalisé que certains n'ont presque pas à manger. En fait, ils viennent nous confier directement qu'ils ont faim. On s'est dit alors qu'il faut faire quelque chose, appuyer certaines familles pour subvenir aux besoins de leurs enfants afin qu'ils soient dans de bonnes conditions d'apprentissage. »

C'est de là qu'est né le projet. Rita Bourgeois a fait un travail remarquable au niveau des jeunes, grâce au soutien de toute l'équipe de services aux élèves, comme le relève Christelle Waldie, directrice des services aux élèves de la DSFM : « Rita Bourgeois est un orthopédagogue extraordinaire. Elle a su développer une relation avec les élèves au point où, quand les enfants la rencontrent dans la rue, ils l'embrassent parce qu'ils ont une relation positive avec elle. »

Pour la directrice des services aux élèves, le projet, au départ, ne concernait que les élèves de l'école Précieux-Sang. Mais cette année, on l'a agrandi pour inclure les autres écoles de Saint-Boniface qui ont pratiquement la même clientèle.

« Ces écoles sont situées dans un endroit socio-économiquement faible, selon la carte de la ville. On remarque que ce ne sont pas seulement les élèves qui sont nouvellement arrivés qui subissent des difficultés financières. Il y a aussi une partie de la population en générale qui habite également dans cette zone. Mais la situation est renforcée par le fait que les élèves nouvellement arrivés, en particulier les réfugiés, sont placés dans des centres d'accueil situés le plus souvent au centre-ville.

« C'est ce qui explique pourquoi les trois écoles reçoivent une population qui a parfois des difficultés économiques temporaires. Il est clair que lorsqu'on vient d'arriver et qu'on veut apprendre l'anglais, ou prendre des cours du soir et trouver du travail pour s'occuper de la famille, des fois on n'a pas la chance d'offrir un dîner nutritif à ses enfants. C'est là où nous intervenons. »

Christelle Waldie ajoute : « C'est un projet collaboratif entre la DSFM, qui couvre une partie du budget, la communauté qui, par l'organisme Child Nutrition Council nous donne de l'argent, et la Résidence Despins, qui fournit toute la main-d'œuvre pour préparer les dîners tous les jours. Le projet a commencé cette année le 5 octobre.

Environ 200 dîners sont offerts par jour aux élèves de l'élémentaire et du secondaire. Pour les jeunes du niveau élémentaire, les repas sont présentés dans des sacs à dîner, identiques à ceux de leurs camarades pour leur confort. Alors que les plus grands du collège doivent se déplacer dans une salle prévue pour eux, afin de se servir eux-mêmes.



photos : Belinda Avia

Christelle Waldie, directrice des services aux élèves à la DSFM et Colette Gagné, conseillère à l'école Précieux-Sang. En médaillon : Rita Bourgeois.

Pour bien cibler les enfants

Le repérage des élèves concernés par les repas gratuits dans les écoles se fait dès le début de l'année scolaire.

Colette Gagné, conseillère à l'école Précieux-Sang, explique : « On demande aux enseignants d'observer un peu les élèves pendant les heures de dîner et de voir si tout le monde a suffisamment à manger. On avait préalablement communiqué avec tous les parents d'élèves pour leur expliquer la composition des repas de leur enfant.

« Grâce à notre collaboration avec les enseignants, nous arrivons à cibler les enfants qui n'ont pas assez à manger. Des fois, certains élèves s'adressent directement à nous pour nous dire qu'ils ont faim. Nous communiquons après par téléphone avec toutes les familles identifiées pour leur offrir notre appui à travers ce programme. Toutefois, on leur fait comprendre que c'est un service temporaire pour les aider, le temps que leur situation se stabilise. »

La parole à la communauté

D'ici janvier 2016, la DSFM prévoit visiter toutes ses 23 communautés scolaires pour discuter avec les parents et le public de ce que devraient être ses axes stratégiques pour 2016-2020. En novembre, la DSFM s'est arrêtée dans les écoles Roméo-Dallaire, Aurèle-Lemoine et Christine-Lespérance.

LA DSFM ET SES FORCES

Kathleen Gagné
École Roméo-Dallaire

« La réussite, ce n'est pas que la réussite scolaire. Par ses activités communautaires, la DSFM donne à mes enfants des occasions de voir que d'autres parlent français et ça les rend fiers. Cette capacité de la DSFM à intégrer l'identité et la culture francophone dans sa pédagogie, c'est une force. »

LA DSFM ET SES DÉFIS



Gérald Girard
École Roméo-Dallaire

« Ce serait bien que les élèves aient aussi l'expérience d'activités en dehors de l'école où ils vivent déjà chaque jour en français. Pour mes enfants, la communauté française, c'est pour le moment juste à l'école de 8 h 30 à 15 h 30. Ils manquent d'expérience en dehors de l'école. C'est un gros défi de la DSFM ».

LES RÊVES D'AVENIR



Murielle Maccès-Nimi
École Christine-Lespérance

« Une des choses qui me tient à cœur serait l'instauration d'une cantine scolaire dans les établissement de la DSFM. Pour moi c'est essentiel, pour sociabiliser, pour plus d'équité entre les élèves et pour la bonne santé et le bon apprentissage des enfants. »

LA DSFM ET SES FORCES



Mariem Anne
École Aurèle-Lemoine

« C'est une force de la DSFM de faire du français une langue à l'école, mais aussi une langue que les enfants aiment et pratiquent tous les jours »

Rendez-vous dans l'école de votre communauté aux dates mentionnées ci-dessous et rejoignez-nous pour une discussion passionnante!

École/collège régional Gabrielle-Roy
Le jeudi 3 décembre 2015 à 18 h.

École Lagimodière
Le mercredi 9 décembre 2015 à 18 h.

École communautaire La Voie du Nord
Le lundi 11 janvier 2016 à 18 h.



Retrouvez les comptes rendus complets de nos consultations sur notre site Web dsfm.mb.ca!



Apprendre et grandir ensemble



1 800 699-3736 • 204 878-9399 • dsfm@dsfm.mb.ca • www.dsfm.mb.ca

Si vous avez manqué la consultation de votre école, vous pouvez participer à une autre consultation. Les consultations sont ouvertes au public.

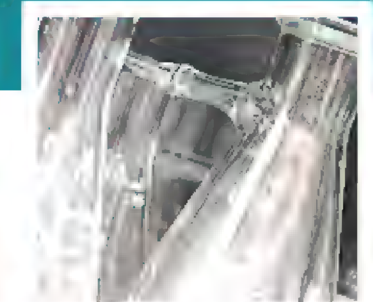


L'Hôpital Saint-Boniface, au cœur de la recherche.

La recherche au rendez-vous







Le site Web **recherchaurendez-vous.com** fait valoir la curiosité, la persévérance et l'avant-gardisme de nos chercheurs. Nous sommes en voie de réaliser de nombreuses découvertes importantes qui :

- amélioreront la qualité de vie et sauveront des vies tant à Winnipeg qu'ailleurs dans le monde;
- permettront de donner de meilleurs soins aux patients de l'Hôpital Saint-Boniface et des autres établissements de santé;
- transformeront notre capacité à venir à bout des maladies et troubles de santé les plus débilitants de nos jours.

Nous espérons recevoir souvent votre visite sur notre site Web, afin de vous présenter ce que nous faisons aujourd'hui pour améliorer notre santé et notre vie dans l'avenir. Venez découvrir nos vidéos et textes qui livrent des témoignages enrichissants et captivants sur leur passion de la recherche et leur cheminement de carrière.



Charles LaFlèche
président-directeur général de la Fondation

Nos chercheurs, notre équipe étoile!

« Nos chercheurs ont étudié dans le monde entier pour acquérir un niveau académique et professionnel exceptionnel », lance le président-directeur général de la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface, Charles LaFlèche.

Le Centre de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface abrite en effet des chercheurs de calibre international qui choisissent de travailler et de vivre au Manitoba.

Que ce soit au niveau des maladies cardiovasculaires ou neurodégénératives, des essais cliniques ou encore des recherches sur les nutraceutiques et les aliments fonctionnels, la recherche médicale a une portée dans la vie de tous les jours de chacun d'entre nous, de chacun d'entre vous. Avec sa campagne de sensibilisation *La recherche au rendez-vous*, la Fondation veut mettre un visage sur chacun de ses chercheurs étoiles qui se cachent derrière toutes les avancées médicales du Centre de recherche.

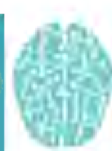
« Chaque recherche de notre centre est unique et novatrice », assure Charles LaFlèche. C'est d'ailleurs un critère de sélection des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), qui n'accorde des fonds qu'aux recherches les plus solides et prometteuses. « Chaque année, les IRSC n'accorde des bourses de recherche qu'à environ 18 % des chercheurs qui en font la demande. Et la majorité de nos chercheurs sont récipiendaires de ces bourses, se réjouit Charles LaFlèche.

« C'est une reconnaissance importante de notre travail, et aussi une assurance pour nos donateurs que leurs dons sont entre de bonnes mains!, ajoute-t-il. »

Vous pourrez découvrir dans les pages de ce cahier un aperçu de plusieurs de nos chercheurs étoiles. Venez découvrir encore plus d'histoires sur notre site Web **recherchaurendez-vous.com** et rencontrer ceux qui travaillent pour vous assurer un avenir en santé.

Le personnel de la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface

Hôpital St-Boniface Hospital
FONDATION • FOUNDATION



Trouver une solution dans les gènes



« Voilà pourquoi nous faisons de la recherche… pour comprendre les choses… tout est nouveau.

Le Dr Lorrie Kirshenbaum

Pour le Dr Lorrie Kirshenbaum, la recherche médicale relève à la fois de l'art et de l'instinct et repose en grande partie sur la persévérance. La curiosité du chercheur principal en biologie des gènes cardiaques à l'Institut des sciences cardiovasculaires de l'Hôpital Saint-Boniface à propos de la recherche a été véritablement piquée lorsqu'il a occupé un emploi d'été à la fin de ses études secondaires. C'est à cette occasion qu'une relation spéciale avec un important mentor s'est établie. Le Dr Kirshenbaum essaie aujourd'hui de payer au suivant en dirigeant un laboratoire dynamique, multiculturel et énergique.

Les gènes et le cœur

Les résultats obtenus grâce au style de leadership du Dr Kirshenbaum et à ses influences professionnelles parlent d'eux-mêmes alors que son laboratoire fait des percées majeures pour mieux comprendre l'effet des gènes sur le cœur. L'objectif consiste à trouver un moyen de traiter l'insuffisance cardiaque, dont souffrent 500 000 Canadiens, en « désactivant » un gène en particulier ou en empêchant son activation en premier lieu.

« Nous venons au monde avec un certain nombre de cellules du muscle cardiaque et ces cellules doivent nous durer pour la vie, explique le Dr Kirshenbaum. Une fois que les cellules cardiaques sont endommagées ou détruites en raison d'une maladie, à la suite d'une crise cardiaque, la capacité du cœur à faire circuler le sang est aussi amoindrie. Par conséquent, la personne souffrira d'insuffisance cardiaque. »

Le Dr Kirshenbaum a réussi, dans son laboratoire, à découvrir un gène qui « active » et programme les cellules cardiaques pour les faire mourir durant une crise cardiaque. Il décrit cette découverte comme étant un « moment eurêka » ayant mené à d'autres découvertes. Ensuite, le Dr Kirshenbaum a voulu savoir pourquoi les cellules cardiaques mourraient au départ.

Avec les connaissances acquises au fil du temps, le Dr Kirshenbaum et ses collègues ont établi d'importantes cibles thérapeutiques : (1) garder les cellules cardiaques vivantes pour prévenir l'insuffisance cardiaque; et (2) prévenir l'activation du gène du « suicide ».

Répondre à l'évolution par la révolution

Ces recherches ont aussi d'importantes répercussions sur le traitement du cancer. « Une cellule cancéreuse est une cellule qui a perdu sa capacité de stopper sa division et qui croît sans cesse, explique-t-il. Nous avons constaté que le gène qui devrait être activé ne l'est pas. » Le Dr Kirshenbaum croit qu'avec la thérapie génétique, les cellules cancéreuses pourraient être reprogrammées pour cesser leur croissance.

De nos jours, les gens vivent plus longtemps, mais la qualité de vie n'est pas toujours au rendez-vous, car la capacité de l'organisme à combattre le cancer et d'autres maladies diminue avec l'âge. Le Dr Kirshenbaum et ses collègues souhaitent répondre à l'évolution par la révolution.

« C'est simplement de l'art. Je suis un peintre, un sculpteur, un artiste. La science et la médecine sont en réalité le langage, dit le Dr Kirshenbaum. Je me souviens avec bonheur de ma grand-mère qui m'a un jour demandé : Comment sais-tu quoi faire? Cela n'a jamais été fait avant? Non, lui ai-je répondu. Voilà pourquoi nous faisons de la recherche… pour comprendre les choses… tout est nouveau. »



Rendez-vous sur recherchesaurendez-vous.com pour découvrir le cheminement du Dr Kirshenbaum et en savoir plus sur ses recherches.

Un espoir pour le cœur



« Je crois en la recherche et je crois aussi que sans la recherche, j'aurais perdu mon père depuis plusieurs années. »

Mme Hope Anderson

Le père de Mme Hope Anderson ne lui a jamais dit précisément quel cheminement de carrière elle devait suivre, mais il lui a clairement indiqué la voie – bien que de façon non intentionnelle. « Au cours de ma quatrième année d'études de premier cycle, j'ai reçu un appel m'apprenant que mon père avait subi deux infarctus du myocarde, ou deux crises cardiaques si vous voulez. C'était grave. », se rappelle Mme Anderson, chercheuse principale en biologie vasculaire au Centre canadien de recherches agroalimentaires en santé et médecine (CCRASM) du Centre de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface.

Cet événement a été un tournant pour Mme Anderson. Non seulement était-elle sur le point de faire les examens de l'Université du Manitoba, mais elle essayait aussi de décider de ce qu'elle ferait de son diplôme en sciences. « J'avais le choix entre une multitude de disciplines, mais à l'époque, pour des raisons évidentes, je me suis laissé tenter par la recherche cardiovasculaire », dit-elle.

Un rétablissement miraculeux

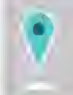
Son père s'est bien rétabli de ses crises cardiaques. Mais, un certain nombre d'années plus tard, Mme Anderson était en formation à San Francisco lorsqu'elle a reçu un autre appel lui disant de venir rapidement pour faire ses adieux à son père qui venait de subir un arrêt cardiaque et dont le pronostic était sombre. Une fois de plus, contre toute attente, il a survécu. Cela se passait en 2001. C'était l'année de son mariage, à l'occasion duquel elle a dansé avec son père. Vers 2007, il était évident que la greffe ne pouvait plus attendre. L'intervention complexe a été une réussite, et « il se porte encore très bien ».

« Je crois en la recherche et je crois aussi que sans la recherche, j'aurais perdu mon père depuis plusieurs années, dit Mme Anderson. Il a connu tous ses petits-enfants. Ça a été fantastique! Pour ma part, je suis résolue à poursuivre dans ce domaine. »

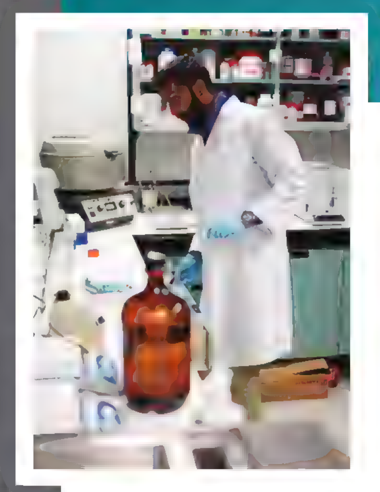
Hypertrophie

« L'un des aspects qui retiennent tout particulièrement notre attention est le concept d'hypertrophie cardiaque, explique Mme Anderson. Lorsque le cœur est soumis à un stress, il réagit à ce stress ou à la lésion en prenant du volume – d'où l'hypertrophie. Ça peut être normal, comme chez les sportifs, ou ça peut être anormal, quand ça se produit en réaction à des facteurs de stress comme l'hypertension artérielle ou une crise cardiaque. » Mme Anderson et ses collègues recherchent de nouvelles façons d'enrayer l'hypertrophie.

L'un des aspects essentiels des travaux de laboratoire de Mme Anderson est l'étude de l'incidence potentielle des interventions diététiques et des nutraceutiques (aliments fortifiés ou suppléments dérivés d'aliments pouvant servir à traiter ou à prévenir des maladies). « Pour le moment, nous concentrons nos recherches sur le resvératrol et sur des substances similaires », dit-elle. Le resvératrol est une substance présente dans la peau des raisins de couleur foncée et de nombreuses baies, et qui est reconnue pour ses propriétés antioxydantes.



Rendez-vous sur recherchesaurendez-vous.com pour découvrir le cheminement de Mme Anderson et en savoir plus sur ses recherches.





Un périple mouvementé

Le Dr Paul Fernyhough a travaillé avec trois lauréats du prix Nobel au Royaume-Uni et aux États-Unis et il aurait probablement pu revêtir le sarrau du laboratoire de son choix. Cependant, quelques mots d'encouragement d'un futur collègue et quelques pintes de bière locale ont suffi pour convaincre ce Londonien qu'il devait venir au Centre de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface.



Le Dr Paul Fernyhough

Le Dr Fernyhough, chercheur principal au Laboratoire de biologie cellulaire de la neurodégénération de la Division des maladies neurodégénératives de l'Hôpital Saint-Boniface, travaille à Winnipeg depuis 2004. Il a entendu parler de la ville et de l'Hôpital Saint-Boniface pendant des études postdoctorales à la Colorado State University où il a rencontré le Dr Gordon Glazner, un autre chercheur principal de l'Hôpital Saint-Boniface. Les descriptions élogieuses faites par le Dr Glazner de ses recherches et de son milieu de travail à l'Hôpital Saint-Boniface ont éveillé l'intérêt du Dr Fernyhough.

Bières Fort Garry

« Je n'avais aucune idée de la qualité des travaux effectués à Saint-Boniface. Je m'y suis donc rendu à quelques reprises, j'ai bu quelques bières Fort Garry et j'ai été conquis », dit-il.

Depuis son arrivée à Winnipeg, le Dr Fernyhough s'est concentré sur deux grands domaines. Premièrement, il a fait de la recherche fondamentale pour tenter de comprendre parfaitement la croissance des nerfs, soit « les mécanismes de base qui font fonctionner le corps humain », comme il l'explique.

Deuxièmement, le Dr Fernyhough a connu un succès considérable en recherche « translationnelle » ou appliquée, plus particulièrement en « prenant des médicaments existants pour leur trouver de nouvelles fonctions ». Ses travaux sont prometteurs, tant du point de vue commercial que du point de vue des patients.

Neuropathie

« Nous avons eu un important programme financé par la Fondation de la recherche sur le diabète juvénile, et soutenu par la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface, qui a mené à l'identification d'un nouveau médicament pouvant servir à réparer les nerfs, principalement chez les patients diabétiques chez qui cet important problème peut entraîner de la douleur et des amputations, explique-t-il. Toutefois, ce médicament peut aussi être utilisé pour d'autres maladies. Par exemple, les gens qui prennent des médicaments anticancéreux subissent de grandes douleurs. Nous pensons que notre médicament pourrait être utilisé pour prévenir ces douleurs. »

Il n'est pas surprenant que la crème topique développée par le Dr Fernyhough et ses collègues pour traiter les lésions nerveuses causées par le diabète (neuropathie) ait suscité un intérêt commercial qui a mené à la poursuite des essais. En outre, la crème ne freine pas simplement le développement de la neuropathie, elle peut en fait réparer et guérir les lésions nerveuses.

La régénération est la clé

« Nous avons des preuves claires que notre médicament peut donner de tels résultats, affirme le Dr Fernyhough. Il s'agit de la première étude indiquant que l'on peut régénérer les fibres d'un modèle animal. On n'y était jamais parvenu auparavant. »

Ces recherches sur la neuropathie ont des répercussions mondiales, mais sont particulièrement importantes au Manitoba, où 100 000 personnes sont diabétiques et, chaque année, des milliers d'entre elles doivent se faire amputer un membre inférieur. Il en coûte jusqu'à 150 millions de dollars par année pour traiter la neuropathie diabétique au Manitoba, en coûts directs, y compris les amputations et le traitement des pieds. La détection précoce et l'amélioration des traitements permettraient de promouvoir la santé individuelle, le bien-être collectif et l'économie provinciale.

Pour faire progresser les travaux, une société privée, appelée WinSanTor BioSciences Inc., a été créée par l'Hôpital avec des universités partenaires du Manitoba, de San Diego et de Toronto. Il s'agit d'une pratique courante à l'Hôpital Saint-Boniface et dans le milieu de la recherche au Canada. Lorsque des produits font une entrée réussie sur le marché, les hôpitaux, les universités et les chercheurs peuvent en tirer d'importants avantages financiers. Mais, plus important encore, les patients ne peuvent avoir accès aux médicaments que lorsqu'ils sont mis en vente.

Un début prometteur

L'expérience de la commercialisation de la crème a été éprouvante pour les nerfs, mais tout de même stimulante. « Je n'ai pas du tout le sens des affaires, dit à la blague le Dr Fernyhough. Ma femme pourra vous le confirmer. » Il n'est toutefois pas seul dans cette aventure, car un solide partenariat a été mis en place et des investissements ont été faits par les Instituts de recherche en santé du Canada. Le projet est aussi solidement protégé par des brevets au Canada, aux États-Unis et en Chine, et d'autres pays s'ajouteront bientôt. La prochaine étape consiste à faire des essais cliniques plus poussés afin de démontrer l'efficacité de la crème de façon irréfutable.

Pour les personnes diabétiques et les patients cancéreux qui souffrent des effets secondaires des médicaments, ces travaux sont très prometteurs. Le Dr Fernyhough et ses collègues sont sur le point d'améliorer considérablement la vie de milliers de personnes. Le Dr Fernyhough attribue en partie le succès de ses recherches au travail fait par de nombreuses personnes avant lui : des scientifiques qui ont exploré et procédé par tâtonnements en s'appuyant sur des intuitions et des idées pour faire de la « recherche spéculative ».

« Si nous avons été capables de commercialiser nos recherches aussi rapidement, c'est parce que nous avons été en mesure de faire des recherches en ligne pour consulter des centaines de documents qui m'ont permis de comprendre rapidement le fonctionnement de ce médicament, dit-il. Sans un tel accès, nous aurions été complètement dans le noir. »

Pour le Dr Fernyhough, la disponibilité d'un tel financement pour la recherche spéculative grâce à la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface fait partie des avantages de travailler à Winnipeg. Grâce aux donateurs, des fonds sont disponibles pour pousser plus loin les connaissances et pour travailler avec des partenaires internationaux dans le but de poser des questions et de trouver des réponses qui pourront éventuellement permettre d'améliorer le bien-être des gens, partout dans le monde.



Rendez-vous sur rechercheaurendez-vous.com pour découvrir le cheminement du Dr Fernyhough et en savoir plus sur ses recherches.





Les pouvoirs guérisseurs des plantes



Le Dr Dan Brown

Non, ce n'est pas l'auteur des romans à suspense qui figurent au palmarès des succès de librairie. Notre Dan Brown a quelques mystères résolus à son actif, des mystères de la nutrition qui auront un impact sur la santé et le bien-être des générations futures.

Chercheur principal du Centre canadien de recherches agroalimentaires en santé et médecine (CCRASM) de l'Hôpital Saint-Boniface, le Dr Brown cherche à comprendre, avec ses collègues, comment certains produits agricoles et certains aliments peuvent prévenir et traiter la maladie.

Originaire du Sud de l'Ontario, le Dr Brown fait observer que le CCRASM occupe une position unique pour découvrir les bienfaits des produits agricoles pour la santé.

« C'est le seul endroit au Canada où un ministère de l'Agriculture, un hôpital universitaire et une université collaborent officiellement et financent ensemble des travaux sur les aliments, l'agriculture, la santé et la médecine, explique le Dr Brown. Le Centre de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface est unique, probablement le seul du genre au monde, car on voit rarement un centre de recherche où l'on combine l'agriculture avec la santé et la médecine. »

Travailler main dans la main

Un des grands avantages de travailler côte à côte pour des chercheurs en agriculture et des chercheurs en médecine, c'est qu'ils peuvent partager instantanément et en toute transparence information et expertise, affirme le Dr Brown.

« Nous mangeons tous, nous consommons tous des aliments, et nous comprenons de plus en plus aujourd'hui que la consommation des aliments et la nutrition sont très importantes pour la santé, surtout dans le domaine de ce qu'on appelle la médecine préventive », explique-t-il.

Le Dr Brown passe ses journées dans son laboratoire de recherche sur les substances bioactives où lui et ses collègues étudient des composés spécifiques de certaines plantes réputées avoir des effets bénéfiques sur la santé. Le ginseng américain retient notamment beaucoup l'attention. Au Canada, le ginseng est surtout cultivé dans le sud de l'Ontario. Le Canada exporte du ginseng depuis le 18e siècle et, aujourd'hui, les exportations sont évaluées à environ 100 000 000 $ par an.

Le ginseng est connu depuis longtemps pour être un tonique général pour la santé et pour soutenir le système immunitaire. D'ailleurs, les principaux ingrédients du populaire médicament contre le rhume COLD-FX sont des extraits de ginseng.

Le Dr Brown et son équipe se penchent sur les autres bienfaits que le ginseng pourrait avoir sur la santé et ce qu'ils découvrent les rend optimistes. « Dans notre dernière étude de certains des extraits des baies (de ginseng), nous avons constaté que ces extraits procurent une excellente protection cardiovasculaire, très proche du type de protection que procure le resvératrol, qu'on trouve dans les raisins rouges et le vin rouge », explique-t-il.

Une autre plante que le Dr Brown et ses collègues étudient est l'airelle rouge. « C'est un genre de canneberge qu'on trouve dans le Nord du Manitoba, explique le Dr Brown. Sa teneur en antioxydants est l'une des plus élevées que nous avons relevées parmi les baies, alors nous étudions ce petit fruit dans le but de savoir si la quantité d'antioxydants mesurée en laboratoire peut se traduire par les bienfaits auxquels on peut s'attendre pour la santé. »

Il est intéressant de constater que le climat rude du Nord du Manitoba peut contribuer à la puissance et aux éventuels bienfaits pour la santé des composés présents dans l'airelle rouge, et cela pourrait donner aux baies cultivées au Manitoba un avantage qualité.

L'Hôpital de Saint-Boniface, un climat de coopération

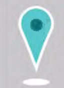
Plus au sud, toutefois, dans les salles du Centre de recherche Albrechtsen de l'Hôpital Saint-Boniface, le climat est beaucoup plus chaud et incite à la coopération, l'innovation et l'excellence.

« Nous faisons de l'excellent travail à Saint-Boniface, je suis très impressionné, affirme le Dr Brown, qui a quitté London, en Ontario, pour Winnipeg en 2010. C'est vraiment un joyau méconnu des Winnipegois. L'Hôpital Saint-Boniface est l'hôpital de recherche le plus réputé dans l'Ouest canadien, et l'un des 10 meilleurs au Canada, ce qui est assez impressionnant pour une petite province comptant un peu plus d'un million d'habitants. »

En ce qui concerne la recherche sur le ginseng, la prochaine étape consiste à procéder à des essais sur les animaux pour confirmer les bienfaits escomptés et déterminer quelles doses pourraient convenir à la consommation humaine. Le Dr Brown est très enthousiaste devant le potentiel du ginseng, de l'airelle rouge et autres plantes étudiées au CCRASM pour prévenir la maladie.

« Si on regarde les statistiques, 50 % de tous les cancers sont jugés évitables. Ils sont liés au mode de vie et à la nutrition, affirme le Dr Brown. Si nous pouvions démontrer clairement ce qu'est une saine alimentation et un mode de vie sain, et si les gens prenaient nos recommandations au sérieux, nous pourrions éviter environ 50 % des décès dus au cancer. Même chose pour les maladies cardiovasculaires. La majorité des gens dans le monde meurent de problèmes cardiovasculaires, et beaucoup de ces problèmes sont évitables. Une bonne partie de ces problèmes, comme la grande incidence du diabète, surtout dans des endroits comme le Manitoba, est causée par la malnutrition ou de mauvais choix en matière de nutrition.

Grâce au Dr Brown et à ses collègues du CCRASM, nous faisons constamment des découvertes au sujet de la nutrition – ce sont autant de nouvelles connaissances qui peuvent améliorer la vie des gens partout dans le monde.



Rendez-vous sur rechercheaurendez-vous.com pour découvrir le cheminement du Dr Brown et en savoir plus sur ses recherches.

La collaboration et la technologie au cœur de la réussite

Pour la Dre Shelley Zieroth, une cardiologue ayant grandi à Dauphin, le traitement des patients atteints d'insuffisance cardiaque et la recherche sur cette maladie vont de pair. En effet, la possibilité de combiner la recherche et les soins contribue à placer l'Hôpital Saint-Boniface dans une classe à part. La capacité de traiter des patients cardiaques tout en les faisant participer à des études cliniques dans le même établissement permet d'obtenir de meilleurs résultats pour les patients traités et de faire des percées importantes pour les futurs patients.

« Les domaines de la pratique clinique et de la recherche ont fusionné, dit la Dre Zieroth, chef du Programme médical d'insuffisance cardiaque pour le Programme des sciences cardiaques de l'Office régional de la santé de Winnipeg (ORSW) à l'Hôpital Saint-Boniface. Nous allons tous en bénéficier. »

La Dre Zieroth peut prendre part à plusieurs essais cliniques auxquels participent des dizaines de patients atteints d'insuffisance cardiaque. Les essais sur des patients aident les chercheurs à comprendre le réel potentiel d'un traitement et constituent une étape essentielle dans l'amélioration des soins aux patients.

Faire des recherches qui comptent

Une collaboration aussi étroite entre les chercheurs et le personnel médical représente certainement un développement majeur dans le domaine des soins de santé par rapport à l'époque à laquelle la Dre Zieroth étudiait la médecine à l'Université du Manitoba, et la technologie en est un autre. L'un des domaines touchés par la technologie est la surveillance à distance des patients atteints d'insuffisance cardiaque.

« Les patients atteints d'insuffisance cardiaque reçoivent maintenant un défibrillateur, une sorte de stimulateur cardiaque, qui nous fournit de l'information par Internet sur leur état, explique la Dre Zieroth. À l'Hôpital Saint-Boniface, nous avons commencé à utiliser cette technologie pour suivre nos patients bien avant la plupart des autres provinces canadiennes. Le Manitoba est une vaste province et on n'y trouve qu'un seul centre pour l'insuffisance cardiaque. Les patients doivent donc parcourir de grandes distances pour s'y rendre. Nous pouvons réduire le nombre de suivis nécessaires et analyser les données de ces nouveaux appareils pour voir comment vont les patients pendant qu'ils sont chez eux. »

Soins axés sur le patient

Malgré les défis quotidiens liés à la prestation de soins spécialisés et à la recherche de pointe, la Dre Zieroth prend plaisir dans son travail en tissant des liens étroits.

« À la clinique de l'insuffisance cardiaque, nous cultivons de solides relations à long terme avec nos patients, leurs familles et les soignants. Ces liens sont particuliers, car l'insuffisance cardiaque est une maladie chronique et nous suivons les patients à travers les hauts et les bas. Nous nous engageons sur ce chemin ensemble », dit la Dre Zieroth.

De plus, notre parcours est soutenu par les donateurs de la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface. « Nous avons certainement profité des dons qui ont servi à l'acquisition de diverses technologies ou de nouveaux appareils et qui ont permis d'améliorer les soins pour les patients atteints d'insuffisance cardiaque de l'Hôpital Saint-Boniface. Nous sommes donc très reconnaissants aux personnes qui se sont montrées si généreuses », ajoute la Dre Zieroth.



« À la clinique de l'insuffisance cardiaque, nous cultivons de solides relations à long terme avec nos patients, leurs familles et les soignants. »

La Dre Shelley Zieroth

Rendez-vous sur rechercheaurendez-vous.com pour découvrir le cheminement de la Dre Zieroth et en savoir plus sur ses recherches.

Comment peut-on réparer un cœur meurtri?

Un jour, dans un laboratoire du Pendjab, le Dr Sanjiv Dhingra a demandé à sa femme, aussi candidate au doctorat, si elle était libre pour aller manger avec lui. Elle n'avait pas le temps, car elle devait observer des algues. Le Dr Dhingra a alors plutôt fait le travail préparatoire l'ayant mené au moment exceptionnel qui a façonné sa carrière. En effet, la curiosité du Dr Dhingra a été piquée par les algues de sa femme. Il en a donc rapporté dans son propre laboratoire.

« À ce moment, nous produisions de l'athérosclérose dans nos rats, explique le Dr Dhingra, chercheur principal au Laboratoire de régénération cardiaque et d'ingénierie tissulaire des Instituts des sciences cardiovasculaires de l'Hôpital Saint-Boniface. J'ai injecté ces algues dans les rats à différents moments. Vous serez surpris d'apprendre que les algues ont réduit les taux de cholestérol de façon considérable. Personne n'avait découvert cela auparavant. Je me suis dit que si je faisais de la recherche, j'allais pouvoir faire ce genre de choses durant toute ma vie. »

Des cellules parfaites

Le Dr Dhingra et ses collègues font de la recherche sur des cellules souches éthiques en vue de créer un fragment, comme une sorte de pansement, qui serait appliqué après une crise cardiaque. Cette recherche repose sur une relation très spéciale avec une université de Rome, en Italie. Le Dr Dhingra dirige le Laboratoire canado-italien d'ingénierie tissulaire (CITEL) en collaboration avec l'Università degli Studi di Roma Tor Vergata.

Essentiellement, cette équipe internationale fabrique des tissus. Au laboratoire du Centre de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface, le Dr Dhingra et son équipe tentent de comprendre comment empêcher le rejet de ces tissus. Un résultat positif aurait d'immenses répercussions.

« Durant une crise cardiaque, les cellules cardiaques commencent à mourir en raison du manque d'oxygène et de sang, explique-t-il. Malheureusement, une fois mortes, les cellules cardiaques cessent de se multiplier, contrairement aux autres cellules de l'organisme. Voilà le véritable problème. Par conséquent, la détérioration causée par la mort des cellules entraîne des dommages permanents qui finissent par conduire à l'insuffisance cardiaque. »

Le Dr Dhingra et ses collègues tentent donc de créer des « cellules parfaites » qui ne seraient pas rejetées par le système immunitaire de l'hôte. Voilà le but visé. Il faut commencer par comprendre pourquoi le rejet se produit. « Je suis persuadé que si nous arrivons à comprendre ces mécanismes, nous pourrons prévenir le rejet », ajoute-t-il.

Seulement grâce à l'innovation

L'objectif consiste à « remplacer les cellules mortes après une crise cardiaque par des cellules cardiaques saines développées à partir de cellules souches afin de préserver la fonction cardiaque et de prévenir l'insuffisance cardiaque, dit-il. Je pense qu'on peut seulement y arriver par l'innovation; pour moi, il est très important d'innover. »

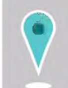


« À l'Hôpital Saint-Boniface, je peux travailler en étroite collaboration avec des cliniciens. Voilà pourquoi c'est à cet endroit que je dois travailler. »

Le Dr Sanjiv Dhingra

Le Dr Dhingra croit aussi que l'Hôpital Saint-Boniface est l'endroit idéal pour faire ce travail.

« Je fais de la science fondamentale. Je veux que les patients profitent de mes recherches, dit-il. À l'Hôpital Saint-Boniface, je peux travailler en étroite collaboration avec des cliniciens. Il s'agit d'un avantage incontestable de Saint-Boniface. Voilà pourquoi c'est à cet endroit que je dois travailler. »



Rendez-vous sur rechercheaurendez-vous.com pour découvrir le cheminement du Dr Dhingra et en savoir plus sur ses recherches.

Hôpital St-Boniface Hospital
FONDATION • FOUNDATION

Recentrer le discours

Lorsqu'Annette Schultz poursuivait ses études en sciences infirmières à Regina, elle savait qu'une fois son diplôme obtenu, elle voudrait travailler auprès des enfants. Quelques décennies plus tard, titulaire d'une maîtrise et d'un doctorat, Mme Schultz, Ph. D., ne travaille plus comme infirmière auprès des enfants, mais ses travaux de recherche passionnants reposent sur la même capacité d'empathie et de compréhension profonde des besoins des patients. Et cette capacité dépend en grande partie du langage – de la façon dont nous abordons les problèmes et les enjeux de santé.

Mme Annette Schultz

Prenons, par exemple, ses travaux sur le tabagisme, un sujet qui l'intéresse depuis la préparation de sa thèse de maîtrise en 1997. Les travaux de Mme Schultz mettent en lumière de nouvelles façons de traiter des fumeurs hospitalisés pour qu'ils se sentent épaulés dans le traitement de leur dépendance.

Le cœur, c'est ce qui compte le plus

Mme Schultz vient tout juste de terminer la première année d'un projet de recherche de quatre ans sur la santé cardiovasculaire des Autochtones. Intitulé « Debwewin – Les battements de nos cœurs », le projet est financé par l'Institut de recherche en santé du Canada.

L'étude est née des idées et des observations d'une infirmière-ressource en soins cliniques, une étudiante diplômée collaborant avec la Dre Schultz, qui avait remarqué que les constatations des études médicales qu'elle lisait ne correspondaient pas à celles qui ressortaient de ses observations des Autochtones qu'elle traitait.

La réalité, c'est que la prévalence de maladies cardiovasculaires chez les Autochtones était à peu près comparable à celle de l'ensemble de la population canadienne jusqu'environ la fin des années 1970 où un écart a commencé à se creuser et la prévalence s'est accrue au sein des Premières Nations.

« Je me suis rapidement rendu compte que les constatations concernant les Autochtones et leur santé cardiovasculaire pouvaient se résumer en quelques paragraphes puisque ces études avaient adopté une approche épidémiologique et très biomédicale », indique Mme Schultz.

Pour une deuxième étude dirigée par Lorena Fontaine (Crie/Anishinaabe) de l'Université de Winnipeg, Mme Schultz, ainsi que quatre autres chercheuses autochtones, ont reçu une partie du financement des Instituts de recherche en santé du Canada. L'équipe travaillera en collaboration avec des femmes autochtones dans le cadre d'une initiative de contes numériques intitulée « Mite Achimowin (Affaires de cœur) » visant à consigner et à comprendre les témoignages des femmes autochtones se rapportant à la santé cardiovasculaire.

Les deux études reposent sur le concept du double regard mis au point par un aîné micmac, Albert Marshall, se référant à l'idée de voir et d'explorer le monde qui nous entoure du point de vue traditionnel des Premières Nations et dans une perspective euro-occidentale. Il s'agit de respecter et de faire valoir équitablement ces deux visions du monde au lieu d'en choisir l'une au détriment de l'autre.



Rendez-vous sur rechercheaurendez-vous.com pour découvrir le cheminement de Mme Schultz et en savoir plus sur ses recherches.

La plomberie humaine

Lorsqu'on demande au Dr Randy Guzman d'expliquer son travail, il répond simplement qu'il fait de la plomberie… pour les humains. À titre de chirurgien vasculaire, le Dr Guzman s'occupe des artères et des veines (à l'exception de celles du thorax et de la tête), soit la tuyauterie humaine dans laquelle le sang circule.



Le Dr Randy Guzman

En plus de 20 ans de pratique, le Dr Guzman a été témoin d'une transition considérable vers des interventions à effraction minimale. « Au fil du temps, les appareils sont devenus plus petits, plus simples et plus faciles à utiliser », mentionne le Dr Guzman, qui a étudié à l'Université du Manitoba. Grâce à des techniques à effraction minimale, « le corps subit moins de stress et il y a moins d'infections, moins d'immobilité, moins de caillots sanguins et moins d'anxiété ».

Thérapies endovasculaires contre chirurgie conventionnelle

Au cours de son illustre carrière, le Dr Guzman a été publié une cinquantaine de fois et a été chercheur principal pour plus de 35 projets de recherche. Aujourd'hui, il prend part à de nombreuses études multicentriques qui permettront de parfaire les connaissances sur la chirurgie vasculaire et les approches optimales concernant différentes pathologies. Par exemple, une importante étude nord-américaine compare les thérapies « endovasculaires » (à effraction minimale; en passant par les veines) et la chirurgie conventionnelle pour le traitement de l'ischémie critique des membres inférieurs. L'ischémie critique des membres inférieurs est une affection qui menace les membres inférieurs en raison d'une mauvaise circulation ayant causé de la gangrène ou une ulcération.

La technologie s'est améliorée, tout comme les médicaments, dit-il. Parfois, il vaut mieux ne pas faire d'opération. Il faut peser le pour et le contre et évaluer les risques et les avantages. Dans pareil cas, les avantages d'une chirurgie ou d'une intervention ne sont pas clairs par rapport à la thérapie médicale qui s'est énormément améliorée au cours des 10 à 20 dernières années. Pour un patient ayant une grave constriction des artères, vaut-il mieux intervenir ou poursuivre la thérapie médicale? Voilà la question à l'étude.

Un lieu commun

Pour le Dr Guzman, la possibilité d'établir des liens et de collaborer au sein d'un même établissement pour son travail clinique et ses recherches représentent un atout majeur.

« Je crois que l'infrastructure que nous avons ici à Saint-Boniface représente un avantage, ajoute-t-il. C'est extraordinaire d'être près des chercheurs et des autres cliniciens. On ne voit pas ça partout… C'est très spécial. »

L'amélioration des soins aux patients est notre principale motivation, affirme le Dr Guzman. Lorsqu'on voit chaque jour des patients qui ont une maladie qui met leur vie ou leurs membres en danger, on réfléchit constamment à sa propre situation. J'éprouve de la reconnaissance chaque jour pour mon travail, ma situation, mon lieu de travail et le fait de faire partie de l'équipe de Saint-Boniface. Chaque jour est une bénédiction.



Rendez-vous sur rechercheaurendez-vous.com pour découvrir le cheminement du Dr Guzman et en savoir plus sur ses recherches.

La recherche ressemble à la vie

Grant Pierce a grandi dans le Sud de l'Ontario et, lorsqu'il était jeune, il adorait le sport. Une carrière comme entraîneur ou comme enseignant lui semblait envisageable. Mais finalement, après ses études de premier cycle à Lakehead, il n'a pas pu résister au désir de faire de la recherche, tout en gardant le monde sportif à l'esprit. Il a donc fait une maîtrise en mettant l'accent sur la physiologie de l'exercice, ce qui l'a mené à s'intéresser aux maladies et au fonctionnement de l'organisme. Depuis, plus de 30 années se sont écoulées et aujourd'hui, le Dr Pierce dirige une équipe de 40 chercheurs principaux au Centre de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface.

« Peu importe le pays, le milieu scientifique connaît Winnipeg grâce au Centre de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface. »

Le Dr Grant Pierce

Il a publié quelque 200 articles évalués par un comité de lecture, a été cité à environ 4 000 reprises et est un chercheur reconnu à l'échelle internationale. Tout cela a été accompli par le partisan des Canadiens originaire de Welland, en Ontario, qui avait détesté la trousse de chimie qu'il avait un jour reçue à Noël.

Le parcours de la recherche

Le parcours professionnel du Dr Pierce rappelle un peu le domaine de la recherche. On commence à un endroit et on se retrouve ailleurs. C'est le cheminement qui compte. Par exemple, le Dr Pierce et ses collègues ont voulu comprendre le lien entre les maladies du cœur et les infections, comme la pneumonie à chlamydia. « Pourquoi une infection pulmonaire est-elle présente dans les plaques qui obstruent les artères coronaires et qui finissent par causer des crises cardiaques? Nous nous sommes intéressés à ce mystère que nous tentons de percer depuis des années maintenant », précise le Dr Pierce.

Le Dr Pierce et son équipe ont commencé à résoudre l'énigme de la pneumonie à chlamydia dans le cadre de leurs recherches sur les maladies du cœur. Ils essaient désormais de neutraliser l'infection en soi. Le cheminement compte.

En plus de son travail de gestion et d'enseignement, le Dr Pierce participe activement à titre de chercheur principal à quatre importantes études. Son travail le plus en vue est axé sur les bienfaits de la graine de lin sur la santé cardiovasculaire. Les résultats sont très prometteurs. Tellement prometteurs en fait que son équipe procède à des essais cliniques pour déterminer si la graine de lin pourrait remplacer les médicaments pour stabiliser la tension artérielle.

La tradition de l'Hôpital Saint-Boniface

Le Dr Pierce éprouve une profonde fierté pour ses travaux et l'Hôpital Saint-Boniface. « Peu importe le pays, que ce soit le Japon, l'Argentine, la République tchèque, l'Allemagne, la France, Cuba ou les États-Unis, le milieu scientifique connaît Winnipeg, affirme le Dr Pierce. Ils connaissent Winnipeg grâce au Centre de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface. Pourquoi? Parce que les donateurs l'ont mis au monde. »

Pour le Dr Pierce et ses collègues, le processus de recherche ne prend jamais fin. On continue d'avancer, on continue d'apprendre, on continue de découvrir. On ne sait jamais où la recherche mènera.

Une affiche sur la porte du Dr Pierce mentionne ceci : « Vous aurez le reste de votre vie pour vous souvenir, mais vos souvenirs dépendront de ce que vous faites aujourd'hui. »



Rendez-vous sur recherchearendez-vous.com pour découvrir le cheminement du Dre Pierce et en savoir plus sur ses recherches.

Pour ne pas endommager le cœur

La cardio-oncologie, une discipline encore jeune, convient bien à un jeune chercheur méthodique comme le Dr Davinder Jassal.

La cardio-oncologie est étudiée de près seulement depuis 2005, mentionne le Dr Jassal, chercheur principal en imagerie cardiovasculaire à l'Institut des sciences cardiovasculaires de l'Hôpital Saint-Boniface. Ce champ de spécialité étudie l'impact du traitement du cancer sur le cœur humain.

« Nous avons été les premiers au monde à démontrer qu'en faisant une échographie du cœur, nous pouvions détecter des changements dans la fonction cardiaque. »

Le Dr Davinder Jassal

« Depuis 2006, nous avons remarqué que bien que les médicaments pour combattre le cancer soient efficaces pour détruire les cellules cancéreuses, ils sont nocifs pour le cœur, explique-t-il. Chez des patientes qui ont un cancer du sein, nous constatons que lorsqu'elles reçoivent des traitements de chimiothérapie avec les médicaments appelés doxorubicine et trastuzumab, il y a une chance sur quatre que ces médicaments anticancéreux endommagent le cœur. »

Les effets de la chimiothérapie

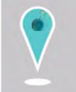
Au cours de la dernière décennie, le Dr Jassal et ses collègues ont commencé à analyser les effets de la chimiothérapie sur le cœur. La première étape consistait à comprendre à quel moment les symptômes cardiaques d'une femme étaient liés à son traitement contre le cancer.

La deuxième étape pour le Dr Jassal et ses collègues consistait à déterminer si les effets négatifs sur le cœur pouvaient être détectés plus tôt pour pouvoir ainsi être traités plus rapidement.

« Chez les femmes qui reçoivent de la chimiothérapie, nous mesurons toujours la capacité de pompage du cœur durant le traitement. Bien que la doxorubicine et le trastuzumab puissent tous deux endommager le cœur après six mois de traitement, il peut être possible de détecter des changements dans la fonction cardiaque trois mois plus tôt. Ainsi, nous n'avons plus à attendre l'apparition de problèmes cardiaques, ajoute le Dr Jassal pour expliquer ce qui a motivé ses recherches. Nous avons été les premiers au monde à démontrer qu'en faisant une échographie du cœur, nous pouvions détecter des changements dans la fonction cardiaque seulement au bout de trois mois, non seulement en laboratoire, mais aussi chez des femmes atteintes de cancer. »

Une avancée importante

Grâce aux recherches faites par le Dr Jassal dans ce domaine en 2009-2010, les échographies cardiaques font désormais partie des directives canadiennes en matière de traitement du cancer du sein. De plus, l'American Society of Clinical Oncology a aussi adopté cette pratique. Grâce à la détection précoce des problèmes cardiaques causés par la chimiothérapie, les cancérologues peuvent envisager différentes approches.



Rendez-vous sur recherchearendez-vous.com pour découvrir le cheminement du Dr Jassal et en savoir plus sur ses recherches.

Hôpital St-Boniface Hospital
FONDATION • FOUNDATION